

818288

LA

# FAMILLE MAGNAN

Établie à Charlesbourg en 1665

---

*Quelques notes sur la famille Magnan établie à Saint-Cuthbert  
en 1775, puis à Sainte-Ursule en 1852*

---

Les familles alliées:

Béland, Bruneau, Lemieux, Paquet, Cloutier et Tardivel.

PAR

HORMISDAS MAGNAN



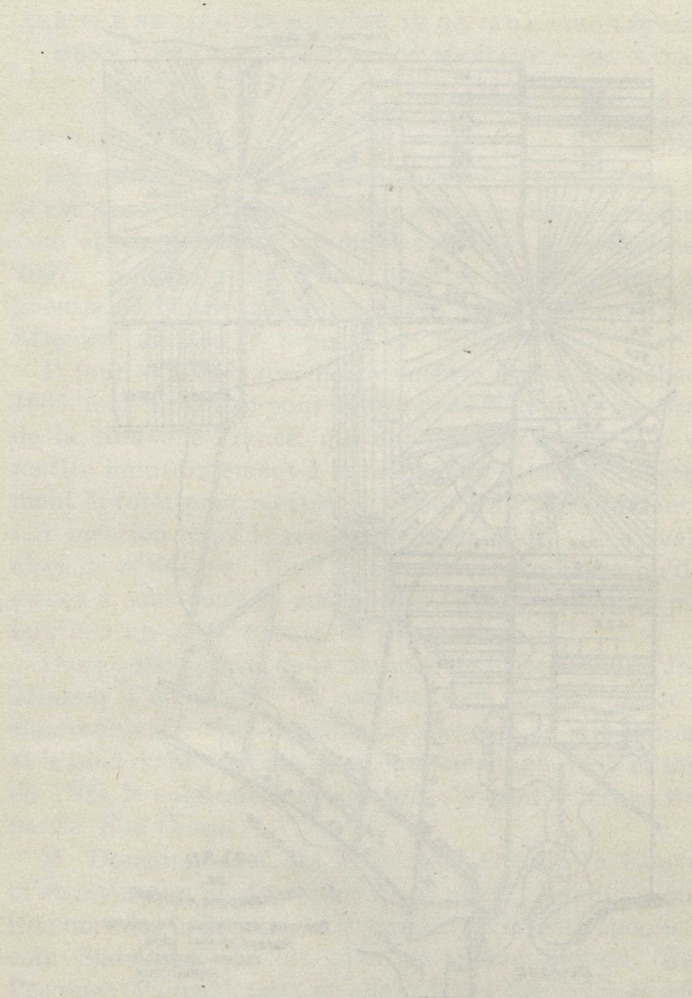
QUÉBEC

—  
1925

LA  
FAMILLE MAGNAN

LA  
FAMILLE MAGNAN

NEW YORK CITY



THE CITY OF NEW YORK  
PLANNED BY  
JAMES HENRY RAYMOND  
1857-1861

818288

LA

# FAMILLE MAGNAN

Établie à Charlesbourg en 1665

---

*Quelques notes sur la famille Magnan établie à Saint-Cuthbert  
en 1775, puis à Sainte-Ursule en 1852*

---

Les familles alliées:

Béland, Bruneau, Lemieux, Paquet, Cloutier et Tardivel.

PAR

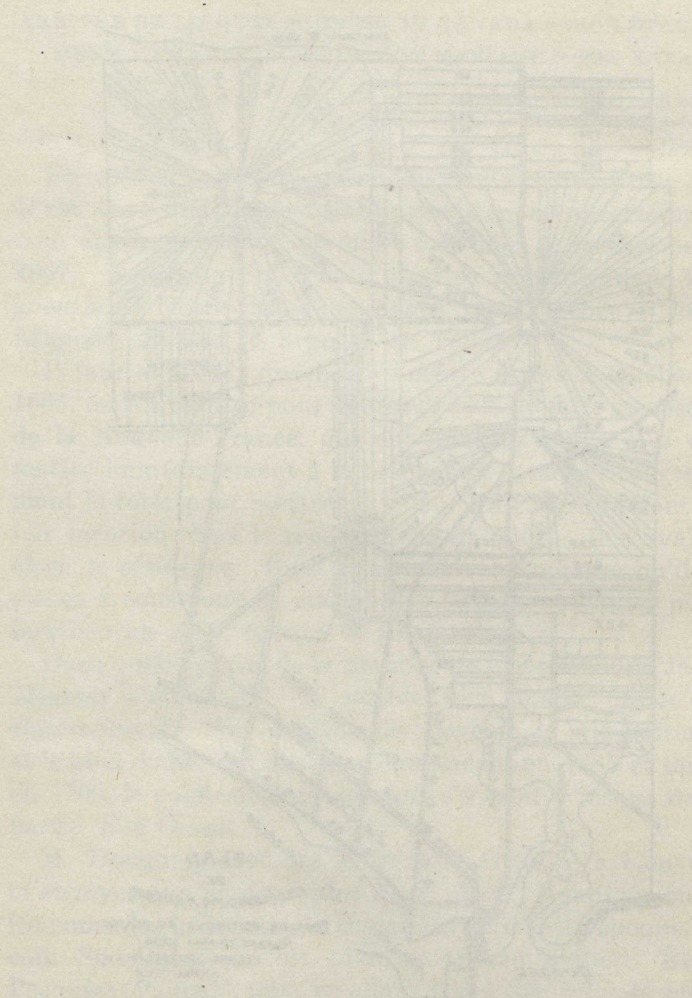
HORMISDAS MAGNAN



QUÉBEC

—  
1925

NEW YORK CITY



## PRÉFACE

---

Il est un âge dans la vie,  
Où chaque rêve doit finir;  
Un âge où l'âme recueillie,  
A besoin de se souvenir!

(Ma Normandie) F. Bérat.

Qui de nous ne s'est senti ému en entendant le refrain qui précède et que nous empruntons à la chanson, si populaire autrefois, "Ma Normandie." Ce chant exprime admirablement certains sentiments de nostalgie que nous partageons volontiers, dès que, parvenus à un âge plus mûr, l'âme se recueille pour interroger le passé.

D'où venaient nos ancêtres? Qui étaient-ils? Quels lieux ont-ils habités? Qu'ont-ils fait pour la patrie canadienne? Voilà autant de questions que l'on se pose bien souvent pendant les premières années de la vie.

Et puis, quand on a fondé un foyer, ce besoin de jeter un coup d'œil en arrière et d'étudier le passé devient impérieux. Une piété toute filiale pour les parents disparus se réveille en notre âme, et l'on se plait à évoquer les souvenirs confus de ces bienfaiteurs modestes et dévoués et à reconstituer leur vie laborieuse. C'est alors que commencent les recherches généalogiques et l'étude des vieux registres paroissiaux. Et comme ces documents ont de la saveur et comme ils causent de douces surprises, au fur et à mesure que l'on remonte à l'origine de l'établissement des ancêtres et que se dessine l'histoire de ces chers devanciers!

Comme il est agréable d'évoquer le souvenir de la Mère-Patrie, d'où sont partis les premiers habitants du Canada! Car c'est la France, qui, la première, a donné l'impulsion à ce grand et merveilleux développement de civilisation dont notre pays est aujourd'hui l'heureux témoin.

Il ne faut pas croire, en considérant les beaux établissements agricoles et industriels que l'on remarque aujourd'hui dans nos anciennes paroisses canadiennes, que leurs premiers

habitants étaient riches. Si nous en jugeons par les contrats de mariage des colons français venus à Québec au 17ème siècle, ils avaient tout au plus quelques centaines de livres tournois (1) à mettre en commun avec leur future épouse: ce qui faisait leur richesse, c'était de savoir se contenter de peu.

Voulons-nous un exemple de l'état de pauvreté des premiers colons? Écoutons le Père Lalemant, dans le "Journal des Jésuites":

"On donna récemment à Madame Robert Giffard, femme du seigneur de Beauport, de l'étoffe noire de vieille soutane pour doubler des manches!"

Nul doute que cette dame de qualité reçut ce cadeau avec reconnaissance et qu'elle l'utilisa avec talent.

Il est bon de se rappeler ces modestes origines, et dans la prospérité se dire: Nous avons commencé bien pauvrement et bien petitement!

---

(1) La livre française valait 20 sous de notre monnaie.

## ORIGINE

DE LA

### FAMILLE MIGNIER OU MAGNAN

---

Nous connaissons assez peu de choses des origines, en France, de la famille Mignier, Magué, ou Magnan. Les notes qui suivent, et que nous donnons plutôt à titre de curiosité, n'établissent pas une origine parfaitement fondée de notre famille; cependant, par rapprochement, nous pouvons établir une certaine relation avec les Mignier ou Magnan originaires de l'Île-de-Rhé, de la ville de Saintes et de Saint-Pierre-le-Vieux, localités situées non loin l'une de l'autre, dans l'ouest de la France.

Tout ce que nous avons pu établir avec certitude, c'est que l'épellation de notre nom a varié plusieurs fois en France comme au Canada.

Jacques Mignier, notre ancêtre, comme son contrat de mariage l'indique, venait de la paroisse de Saint-Pierre-de-Collonges-les-Royaux. Cette paroisse est aujourd'hui connue sous le nom de Saint-Pierre-le-Vieux. Elle se trouvait, au 16ème siècle, dans le Bas-Poitou et formait partie de l'ancien diocèse de Maillezais, maintenant La Rochelle.

Une note vieille de plus de 200 ans a été reproduite en 1893, dans l'"Echo Rochellois," à titre documentaire. Elle était intitulée: "Explications dues au public," et signée "Chevalier André du Magué." Elle se lisait comme suit:

"Était chevalier sous l'ancien régime le jeune homme de bonne origine qui déposait devant l'autel de Marie son épée et qui jurait de ne s'en servir que pour la défense du Christ, du roy et de la dame aimée et respectée, sa femme. Cette touchante intention devait être, en outre, sacrée par une femme de la meilleure noblesse. Ai-je observé cette convention? Mes écrits répondent affirmativement. Une grande dame m'a-t-elle reconnu chevalier? La duchesse d'Uzès, première pairresse de France, m'a honorée de ce titre.



Dès lors, plus de discussion sur ce point; les événements prouveront que je ne faillirai jamais ni à mon Dieu, ni à mon roy, ni à ma dame."

Et le journal rochelais ajoutait les renseignements suivants sur les origines de la famille Magué, Magnan ou Mignier: "Le premier du nom que l'on retrouve sur les registres de la paroisse de la Flotte, Ile-de-Rhé, est celui d'Antoine Magué ou Magnan, puis celui de Luc Magué. Les deux familles, du reste, donnèrent au roy de vaillants soldats, et à l'Église de distingués prêtres, car tous les Magué ou Magnan furent catholiques.

"D'Hozier, qui est, dans les discussions généalogiques, l'autorité la plus haute et la plus indiscutée. établit comme suit les armes de la famille Magnan, Magué ou Mignier:

"André Magnan, curé de Saint-Maur, à Saintes, portait en 1696-1701, d'argent au chevron renversé de gueules." (Bibliothèque Nationale de Paris, Cabinet des Titres, Armorial général de La Rochelle.)"

La note qui précède, et qui se trouve dans les Archives historiques de la Saintonge, de l'Aunis et du Poitou, semble attribuer une certaine distinction d'origine à nos ancêtres. Quoiqu'il en soit, elle prouve surtout que les Magué, les Magnan et les Mignier étaient de bons catholiques, attachés à Dieu et au roy; en un mot qu'ils étaient des hommes de devoir.

Et, du reste, qu'importe que dans notre arbre généalogique nous ne puissions découvrir ni ducs, ni princes, ni barons, etc: en guise de blason, l'histoire de notre famille, au Canada, nous montre une lignée de courageux agriculteurs, qui se sont succédé pendant plus de cent cinquante ans sur une parcelle de terre choisie par notre ancêtre, près de Québec dans la solitude de Bourg-Royal. Ce titre de noblesse rurale vaut bien un parchemin signé par une main royale.

Comme notre ancêtre, Jacques Mignier, était de la même région, en France, que les Magué ou Magnan, dont il vient d'être question, on peut croire raisonnablement que ces deux familles ont une commune origine et que seule l'épellation du nom a varié en France comme au Canada. Nous

verrons plus loin comment le nom de notre ancêtre, Jacques Mignier, a varié dans son épellation pour devenir finalement Magnan.

L'île du Rhé, située en face de La Rochelle, de même que la ville de Saintes et le village de Saint-Pierre-le-Vieux, d'où venait Jacques Mignier, sont situés dans des provinces limitrophes, aujourd'hui comprises dans la Charente Inférieure.

La lettre qui suit ajoute encore un peu de lumière sur les origines de Jacques Mignier et de son pays.

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE

Paris, 28 décembre 1912.

A Monsieur Hormisdas Magnan,  
à Québec.

Monsieur,

En réponse à votre honorée du 13 du courant, nous avons l'avantage de vous informer que nous possédons en effet de nombreux documents sur votre famille.

La famille Mignier, dont le nom s'est écrit Mignier, Magué et Magnan, est originaire du Bas-Poitou, Vendée.

Maillezais, auquel vous faites allusion et qui est mentionné dans l'acte de mariage de votre ancêtre, est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Fontenay-le-comte, qui a été siège épiscopal jusqu'en 1648, époque à laquelle l'évêché fût transporté à La Rochelle.

La famille Mignier est donc bien Poitevine. Quant à la paroisse de Saint-Pierre-de-Collonges, d'où est parti Jacques Mignier, votre ancêtre, elle s'appelle aujourd'hui Saint-Pierre-le-Vieux.

Le château de Fouilloux, à quelques kilomètres de Maillezais, appartenait, il y a quelques années, à un Mignier.

Ajoutons que la dite famille Mignier avait formé des rameaux assez nombreux pour qu'elle pût justifier de cinq inscriptions à l'Armorial général de France.

Quant à la famille Doigt, elle est d'origine parisienne et ses armoiries furent inscrites aux registres de Paris sur preuves remontant à 1495.

Chose remarquable, elle a fourni un rameau établi en Poitou au XVII<sup>ème</sup> siècle.

(Signé) LAMBERT DE MONTISON.

## PREMIÈRE GÉNÉRATION

ARRIVÉE DE JACQUES MIGNIER AU CANADA.—SON ÉTABLISSEMENT A CHARLESBOURG.—SON MARIAGE.—SES ENFANTS

Les morts ne dorment plus dans l'oubli méprisant,  
Car du passé j'ai fait fait un éternel présent.  
(Zidler)

En quelle année Jacques Mignier arriva-t-il au pays? Il est assez difficile de l'établir d'une manière certaine. Son nom apparaît pour la première fois dans le recensement de 1667. Benjamin Sulte note ainsi sa présence dans la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, près Québec: "Jacques Mignier, 27 ans, 4 arpents en valeur."

Il faut supposer que notre ancêtre arriva à Québec vers 1665, mais trop tard pour figurer dans le premier recensement de la Nouvelle-France, qui eut lieu en 1666. Il a dû se mettre immédiatement à la besogne et attaquer courageusement la forêt pour mettre en valeur les 4 arpents dont il est fait mention dans le recensement de 1667. Il n'avait pas alors de résidence. Il est raisonnable de supposer qu'il commença à construire sa maison dès l'année suivante, pour la terminer en 1669, époque de son mariage.

Dans quelle partie de la paroisse de Charlesbourg Jacques Mignier s'établit-il? Il semble bien établi que c'est à Bourg-Royal. Son contrat de mariage le dit clairement, et le plan de M. de Catalogne, commencé en 1685 et terminé en 1709, le confirme, car son nom s'y trouve inscrit dans la partie Sud-Ouest.

M. Doughty, chef des Archives à Ottawa, a bien voulu m'envoyer une photographie de ce plan. Il indique en effet les noms des habitants de Bourg-Royal à cette époque. Au coin Sud-Ouest du dit plan se trouve d'abord Étienne Pasquier (Paquet), puis, en allant vers l'Est, celui de Jacques Mignier (Magnan), etc. Ce plan de Bourg-Royal, offre un intérêt particulier et mérite une mention toute spéciale.

Ce fut sous l'intendance de Talon que se fit l'organisation de la paroisse de Charlesbourg. On peut dire que c'est la seule paroisse qui porte encore l'empreinte de l'idée créatrice



du célèbre intendant. Il en traça le plan général et en délimita lui-même les concessions. L'étranger qui visite aujourd'hui Charlesbourg est surpris de constater la curieuse distribution des terres qui viennent converger de toutes parts vers un centre disposé en un carré parfait, et donnent aux terres de Charlesbourg et de Bourg-Royal la forme d'un triangle aigu. Les colons devaient construire leurs résidences autour du carré central qui était le fort. Ainsi groupés, les habitants pouvaient organiser promptement une résistance en cas d'attaque de la part des féroces Iroquois.

En référant au cadastre actuel de Bourg-Royal, on constate que les concessions primitives ont été subdivisées. C'est ainsi que la terre de Jacques Mignier semble comprendre les numéros 989 et 990. La maison de notre ancêtre se trouvait vers le centre. Cette terre est aujourd'hui la propriété de M. Joseph Paradis.

Au cours d'une récente visite faite à Charlesbourg, le propriétaire actuel du bien de Jacques Mignier nous a expliqué qu'il est devenu seigneur et maître de ces lieux par son mariage avec une dame Sansfaçon, dont la mère, une dame Magnan, descendait en ligne directe, de Jacques Mignier. Il nous a montré un vieux plan manuscrit de Bourg-Royal, qui concorde parfaitement avec celui de Catalogne. On y voit le nom de Jacques Magnian (Mignier), sur le lopin de terre où le dit Paradis se trouve en ce moment.

Comme on peut le voir, notre ancêtre s'était établi à Bourg-Royal. L'abbé Charles Trudel, dans son histoire de la paroisse de Charlesbourg, dit expressément que les premiers colons qui s'établirent dans cette paroisse placèrent leurs demeures dans un endroit qu'ils nommèrent "Bourg-Royal," et que ce fut dans le voisinage de leurs foyers que l'on construisit la première chapelle de la paroisse.

L'acte de "Foi et hommage," ou aveu et dénombrement de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, fait en 1720 par les Jésuites, confirme bien ce que nous avons dit au sujet de l'établissement de notre ancêtre à Bourg-Royal. On remarque qu'à cette date, (1720), l'ancêtre a été remplacé sur son bien par son fils Germain Magnan, marié à Marie Déry.

Peu après la conquête, le 12 décembre 1781, le Père Jean-Joseph Cazot, procureur des biens des Jésuites, rend "Foi et hommage" devant Frédéric Haldimand, capitaine général et gouverneur en chef de la province de Québec, pour la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges. A cette date de 1781, on remarque que parmi les censitaires de Bourg-Royal, il se trouve encore un descendant de Jacques Mignier sur sa terre. Il a pris le nom de son grand-père; il se nomme aussi Jacques. Il est le fils de Germain Magnan. Né à Charlesbourg le 28 juin 1714, Jacques Mignier se maria au même endroit, avec Joste Bergevin, le 16 janvier 1736. A l'époque de l'aveu et dénombrement de 1781, il avait 87 ans. C'est la fille de l'un des descendants de ce Jacques Mignier, ou Magnan, qui maria François Sansfaçon en 1833. Celui-ci hérita de la terre de Jacques Mignier, par son mariage avec Angélique Magnan, fille de Louis Magnan. A la mort de ces derniers, une de leurs filles, Delphine Sansfaçon, resta propriétaire et maria Joseph Paradis, en 1883.

C'est ainsi que la terre ancestrale des Magnan de Charlesbourg est aujourd'hui la propriété du dit Joseph Paradis.

Pour plus de clarté, voici un tableau qui fait mieux comprendre comment la propriété de Jacques Mignier, ou Magnan, a changé de nom :

## MIGNIER OU MAGNAN

<i>Jacques Mignier</i>	1669	Ambroise Doigt ou Douet
<i>Germain Magnan</i>	1702	Marie Déry
<i>Jacques Magnan</i>	1736	Joste Bergevin
<i>Joseph-Germain Magnan</i>	1776	Catherine Guilbault
<i>Louis (Louison) Magnan</i>	1813	Angélique Jacques

## SANSFAÇON

<i>Angélique Magnan</i>	1833	François Sansfaçon
-------------------------	------	--------------------

## PARADIS

<i>Delphine Sansfaçon</i>	1883	Joseph Paradis (1)
---------------------------	------	--------------------

(1) Cf. "Dictionnaire Généalogique des familles de Charlesbourg," par l'abbé D. Gosselin, page 241.

On trouve encore une ou deux familles de Magnan à Charlesbourg. Ces familles descendent de Jacques Mignier.

J'ignore en quelle année la branche de la famille de feu Jean Magnan, que l'on voyait il y a quelques années au Petit village, s'établit dans cette partie de la paroisse de Charlesbourg. Quoiqu'il en soit, un descendant de Jacques Mignier a dû acheter une terre au sud de Bourg-Royal, un peu après 1700, puisque la famille de Jean Magnan, qui était établie à cet endroit a pu justifier une occupation de 200 ans en 1908, à l'occasion du 3ème centenaire de la fondation de Québec, et mériter la médaille de noblesse rurale offerte par le "Comité des anciennes familles." (1)

#### MARIAGE DE JACQUES MIGNIER EN 1669

Louons ces hommes pleins de mérites, qui  
sont nos pères, et dont nous sommes la  
race. Ils ont été riches en vertus, et  
ils gouvernaient leurs maisons en paix.  
On les loue encore aujourd'hui pour  
ce qu'ils ont fait pendant leur vie.

Eccl. XLIV, p. 1. 6, 7.

Mais, revenons à l'ancêtre, Jacques Mignier, et voyons comment il devint, peu après son arrivée au Canada, un cultivateur notable de Charlesbourg. A son arrivée à Bourg-Royal quelques-uns de ses devanciers tenaient déjà feu et lieu. Et la légitime ambition de ce courageux colon a dû être celle de se construire au plus tôt un foyer. C'est ce qu'il fit en 1669.

Il choisit sa future épouse dans un groupe d'immigrantes arrivées très probablement à Québec avec les premiers navires français, dans l'été de 1669. Ambroise Doigt, ou Douet, tel était son nom, était originaire de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris. Brillante de santé et d'un caractère bien déterminé, Ambroise Doigt avait 28 ans et pouvait affronter les labeurs des champs qui l'attendaient dans la Nouvelle-France.

(1) Cf. "Les fêtes du IIIème centenaire," par l'abbé Camille Roy, page 581.

Ce qui nous porte à croire qu'elle arriva à Québec en 1669, c'est que les ordres de Colbert au sujet des jeunes filles envoyées au Canada étaient de les pourvoir de mari dès leur arrivée. Ce qui arriva pour elle dès le mois d'octobre de la même année.

Dans une lettre à Talon, datée du mois de mai 1669, Colbert dit ce qui suit: "Sa Majesté le roy envoie 150 filles pour y être mariées." Notre ancêtre maternelle, Ambroise Doigt, devait être du nombre de ce contingent.

De 1650 à 1670, les filles à marier dans la Nouvelle-France, étaient plutôt rares. Aussi, celles qui daignaient aborder les rives sauvages du Saint-Laurent ne tardaient pas à trouver un mari. Car le rêve des premiers colons était une maisonnette dans laquelle ils pourraient établir une épouse qui serait la gardienne fidèle du foyer. D'ailleurs, les autorités civiles et religieuses encourageaient fortement les colons à se marier. Ceux qui parvenaient à se créer un foyer étaient les plus favorisés. Ils avaient alors l'embarras du choix, quand arrivait un groupe de jeunes filles. C'est ce que dit Marie de l'Incarnation dans une de ses lettres.

Et pour la plus grande sécurité des jeunes filles envoyées en la Nouvelle-France, Sa Majesté les faisait accompagner par une dame de confiance, quand ce n'était pas par des religieuses. Les lettres de Sœur Bourgeois font souvent mention des groupes de jeunes filles qu'elle accompagna pour les amener au Canada, et tous les écrits de l'époque témoignent de la sollicitude des autorités laïques dans le recrutement des colons. De leur côté, les autorités ecclésiastiques et les communautés religieuses rivalisèrent de zèle pour amener au Canada le plus grand nombre possible de filles distinguées, mais surtout aptes aux travaux de toutes sortes.

Plusieurs historiens canadiens nous signalent deux dames de qualité qui s'occupèrent, d'une manière toute particulière, et avec zèle, de l'œuvre des immigrantes françaises qui furent envoyées au Canada à cette époque. Ce sont Mesdames Marie-Barbe de Boullongne, veuve du gouverneur d'Ailleboust et Anne Gasgnier, veuve de Jean Bourdon, procureur-général du roy en la Nouvelle-France. Ces deux dames,



après la mort de leur mari, se consacrèrent aux œuvres de charité, entre autres à celle de la protection des jeunes filles qui venaient au pays pour se marier. Elles assistaient aux contrats de mariage et se faisaient un devoir de servir de témoins. On rencontre fréquemment leur signature dans les registres de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. C'est ainsi qu'on la trouve au contrat de mariage de Jacques Mignier avec Ambroise Doigt.

Le 21 septembre 1669, Jacques Mignier et sa future épouse, Ambroise Doigt, se rendirent à la Haute-Ville, chez le notaire Pierre Duquet. Ils y rencontrèrent leurs bienfaitrices Mesdames d'Ailleboust et Bourdon. Séance tenante, le savant tabellion dressa l'acte de mariage, suivant la coutume de Paris, et le lut aux assistants. Nous reproduisons ici ce précieux document que nous avons pu retrouver aux Archives de la province de Québec, dans le greffe de Duquet :

“Par devant Pierre Duquet, notaire Royal, en la Nouvelle-France, résidant à Québec, et tém. soussigné, furent présents en leur personne, Jacques Mignier, habitant de Bourg-Royal, fils de défunt Gilles Mignier et de Jeanne Touchetelle, ses père et mère, de la paroisse, de Collonges-les-Royaux, évêché de Maillezaïs, d'une part;

“Et Ambroise Doigt, fille de Nicolas Doigt et de Perrine Allain, ses père et mère, de la paroisse de Saint-Sulpice, archevêché de Paris, d'autre part. Lesquelles parties, et en présence de dame Marie-Barbe de Boullongne, veuve de deffunt Louis d'Ailleboust, en son vivant chevalier de Coullonge et Argentenay, ci-devant lieutenant-gouverneur et lieutenant-général pour le roy en ce pays, de dame Anne Gasgnier, veuve de deffunt Jean Bourdon, en son vivant procureur-général du roy en ce pays et du Sieur Louis Lefebvre, leurs amis de commun.

“De leur bon gré et volonté recogneurent et confessèrent avoir fait par ensemble les traités et promesses de mariage ainsi qu'il s'en suit: c'est à sçavoir que le dit Jacques Mignier a promis et promet prendre par nom et loy de mariage la dame Ambroise Doigt, pour sa femme et légitime épouse comme aussi la dite dame Ambroise Doigt a promis et promet prendre pour son légitime époux le dit Jacques Mignier: iceluy mariage faire et solemniser en face de notre mère la sainte église catholique, apostolique et romaine le plustôt

que faire se pourra et qu'il sera advisé et délibéré entre les témoins et amis sy Dieu et Notre-Dame Mère Sainte Eglise sy consentant et accordant pour être lesdits futurs conjoints uns et communs et tous biens, meubles, acquests et conquests immeubles du jour des épousailles suivant la coutume de Paris, ne seront tenus des debtes de l'un l'autre faites et créées avant le futur mariage ainssy aucuns s'y a, seront payées et acquittées par celuy à qui elles précéderont et sur son bien; sera douée la future épouse du douaire coutumier ou de la somme de deux cents livres tournois en la dite communauté; la dite future épouse a apporté et mis en communauté de bien avec le dit futur époux la somme de deux cents livres y compris la somme de cinquante livres à elle données par Sa Majesté et dont la somme de cent livres entrera en la dite communauté et le restant luy servira à elle et aux siens et son costé et ligne advenant dissolution de la dite communauté pourra la dite future épouse renoncera ycelle et remportera francq et quitte de toutes debtes ses douaires et préciput tel que dessus ensemble ce qu'elle a emporté en mariage et tout ce qui pendant et constant le mariage le futur mariage luy sera escheu tant par succession, donnaison, qu'autrement. Advenant aussi dissolution du dit mariage sans enfants, provenant d'iceluy, les dits futurs conjoints se sont faits l'un à l'autre donnaison entre vifs irrévocable de tous et uns chacuns les biens meubles et immeubles et propres qui se trouvent à leur appartenir au jour du trépas du premier mourant, en quelque lieu qu'ils soient sis et situés pour en jouir par le survivant en toute propriété et en disposer ainsi que bon lui semblera et pour faire insinuer ces présentes partout où il appartiendra dans quatre mois suivant l'ordonnance, les dits futurs conjoints ont fait constituer leur procureur le porteur des présentes auquel ils ont donné pouvoir de ce faire, et d'en requérir acte promettant, etc, obligeant, etc, renonçant, etc.

Fait et passé à Québec, estude du dit notaire, le vingt et un de septembre seize cent soixante et neuf, en présence de Charles Verrier, etc., témoins demeurant à Québec, avec le dit notaire et ont les dits futurs conjoints déclaré ne savoir écrire ni signer de ce requis suivant l'ordonnance.

(Signé) CHS. VERRIER, (Signé)  
*Procureur-général.*  
 DU LAURENT,  
*Greffier.*

M. B. DEBOULLONGNE,  
 A. GASGNIER.  
 PIERRE DUQUET,  
*Notaire royal.*

La mariage de Jacques Mignier et de Ambroise Doigt eut lieu à Québec le 14 octobre 1669, à l'église de Notre-Dame-de-Québec, aujourd'hui la Basilique. La paroisse de Charlestown n'avait pas alors de curé résidant. Les Jésuites, qui possédaient la Seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, en avaient la desserte, mais les mariages et baptêmes se célébraient à Québec, où se trouvaient les registres. Voici l'acte de mariage que nous lisons aux Archives de la Basilique:

"Le quatorzième jour d'octobre 1669, après les fiançailles et la publication de trois bans de mariage, d'entre Jacques Mignier, fils de Gilles Mignier et de Jeanne Touchetelle, ses père et mère, de la paroisse de Saint-Pierre-les-Colloges-les-Royaux, évêché de Maillezais, d'une part, et Ambroise Doigt, fille de Nicolas Doigt et de Perrine Allain, ses père et mère, de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris, d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement, je soussigné curé de cette église paroissiale, les ay mariés solennellement et leur ai donné la bénédiction nuptiale selon la formule prescrite par la sainte église, en présence de Robert Lefebvre, David Couvrain et de Jean Drouart, témoins."

(Signé) H. DE BERNIÈRES. (1)

### NOCES D'AUTREFOIS

On aimera sans doute à se faire une idée de ce que pouvait être une noce dans ces temps déjà si reculés. Elles ne différaient guère de celles d'à présent à la campagne. Il n'y a rien qui se cristallise comme les usages et les mœurs de nos paroisses canadiennes. Le "Journal des Jésuites," dit qu'à l'occasion des noces, "il y avait violons, chansons, danses et surtout joyeux et copieux repas qui se prolongeaient aussi longtemps que possible." (2)

En somme, ces usages étaient ceux des campagnes de France à cette époque. Voici, d'après Charles Hériault, un croquis de noce dans une commune de France vers le même temps. (3)

(1) Registres de Notre-Dame-de-Québec.

(2) "Journal des Jésuites, page 52.

(3) Chs. Hériault, *hist. Anect. de France.*

“Quant les bonnes gens, dit-il, faisaient la noce de leurs enfants, c'était plaisir d'en voir l'appareil, car, outre les beaux habits, de l'épousée, qui n'étaient pas moins que d'une robe rouge, d'une coiffure de broderie et de perles de verre, les parents étaient vêtus de leurs robes bleues bien plissées, qu'ils tiraient de leurs coffres parfumés de lavande, de roses sèches et de romarin. Il y avait un concert de musettes, de flutes et de hautbois, suivi d'un banquet somptueux et, enfin, la danse rustique jusqu'au soir.”

Nos ancêtres de France étaient plus sages que nos gens d'à présent qui dansent jusqu'aux petites heures du matin, sans souci du lendemain.

### NOS ANCÊTRES A L'ŒUVRE

Ils furent grands ces paysans hardis,  
 Qui, sur ces bords lointains, défèrent jadis,  
 L'enfant des bois, et ses repaires,  
 Et, perçant la forêt, l'arquebuse à la main,  
 Au progrès à venir ouvrirent le chemin.  
 Et ces hommes furent nos pères.

(Louis Fréchette).

Les nouveaux mariés se mirent courageusement à l'œuvre. Jacques Mignier continua de défricher et d'améliorer sa terre. Puis, bientôt, de jeunes enfants vinrent égayer le foyer.

Le recensement de 1681 nous montre Jacques Mignier dans la concession de Bourg-Royal. Il a 44 ans, et sa femme, Ambroise Doigt, en a 40; leurs enfants, à cette époque, sont les suivants: Anne, 10 ans; Germain, 8 ans; Madeleine, 5 ans, et Jacques, 3 ans.

Pour toute richesse, il a un fusil, 4 bêtes à cornes, et 12 arpents en valeur, mais il est en bonne voie. Sa famille s'agrandira et sa terre avec ses dépendances s'améliorera

Jacques Mignier semble avoir eu une certaine notoriété dans la paroisse de Charlesbourg. On le trouve marguillier en 1693. Plus tard, ses descendants marcheront sur les traces de leur ancêtre. L'abbé Charles Trudel, dans son “Histoire de Charlesbourg,” mentionne les noms suivants dans la liste des marguilliers: Jacques Mignier, 1693; Germain

Mignier, 1706; Jacques Magnan, 1769; Jean Magnan, 1850; Jean-Baptiste Magnan, 1871.

L'aîné des garçons de Jacques Mignier, Germain, fut major de milice de la côte et, plus tard, marguillier, comme on vient de le voir.

### LES ENFANTS DE JACQUES MIGNIER (1)

Voici la liste des enfants de Jacques Mignier et d'Ambroise Doigt:

*Marguerite Mignier*, baptisée à Québec le 22 juillet 1670; sépulture à Québec le 31 du même mois.

*Jacques Meignay*, baptisé à Québec le 2 mai 1671.

*Anne Migné*, baptisée à Québec le 17 mars 1672; mariée à Charlesbourg le 17 octobre 1689 à Pierre Chalifour.

*Germain Maignen* baptisé à Québec le 27 juin 1674; marié à Charlesbourg le 9 janvier 1702 à Marie d'Héry (Déry).

*Marie-Madeleine Maignier*, baptisée à Québec le 18 novembre 1676; marié à Charlesbourg à Jean Marcoux le 19 avril 1694.

*Anne Mignay*, baptisée à Québec le 26 mai 1779; sépulture à Charlesbourg le 9 décembre 1687.

*Marie Migné*, baptisée à Québec le 4 mars 1681; mariée à Charlesbourg le 2 novembre 1699 à Nicolas Bélanger.

*Jacques Magnan*, baptisé à Charlesbourg le 5 janvier 1694; sépulture à Charlesbourg le 23 novembre 1694.

### COMMENT LE NOM DE MIGNIER DEVIENT MAGNAN

Comme on a pu le constater au chapitre de l'origine de la famille Mignier et par la liste précédente des enfants de Jacques Mignier, la variation de l'orthographe des noms en France comme au Canada, a été très fréquente. A quoi est due cette altération? Probablement à la mauvaise prononciation des témoins qui se présentaient devant le curé pour

(1) On remarquera que l'épellation du nom de famille change à l'occasion de chaque baptême. Plus tard, il variera à l'occasion des mariages et sépultures.

les baptêmes et les mariages. Il faut bien croire aussi que les missionnaires écrivaient les noms au son, c'est-à-dire tels qu'on les prononçait. C'est de cette façon que le nom de Jacques Mignier, notre ancêtre, a été écrit de façon si différente à la naissance de chacun de ses enfants, puis, plus tard, à leur mariage, comme on le constate par les registres de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec et de Charlesbourg. De 1770 à 1800, nous relevons dix épellations différentes du nom de notre ancêtre: Mignier, Meignay, Migné Maignan, Meignian, Magnier, Mignay, Magnian, Magnant et finalement Magnost.

D'ailleurs, ce fait d'un nom dont l'orthographe varie suivant les individus ou les registres, ne doit étonner personne. Tous ceux qui ont eu à chercher dans les registres de paroisses ou à s'occuper de généalogie, ont constaté plus d'une fois ces variations d'orthographe, parfois étonnantes. En 1884, M. Benjamin Sulté, consacrait tout un article dans les "Nouvelles soirées Canadiennes," pour faire remarquer quatorze formes d'orthographe appliquées au nom de La Vérandrye.

Dans son histoire de la famille Décarie, M. E.-Z. Massicotte signale une dizaine de manières d'orthographier ce nom et il fait remarquer avec raison que "de tout cela il faut conclure que le souci de l'orthographe n'a jamais troublé le sommeil de nos ancêtres."

## ORIGINE DE NOTRE NOM

A quelle époque, en France, a-t-on donné à la famille la dénomination qui la caractérise et qui s'applique à chacun de ses membres, ceux-ci gardant individuellement leur personnalité par le nom de baptême? On pense, généralement, que la plupart des noms patronymiques actuels remontent au commencement du 12<sup>ème</sup> siècle. C'est à cette époque que les serfs ou serviteurs furent affranchis. N'étant plus autant la propriété des seigneurs féodaux, on les désigna sous un autre nom que leur nom de baptême ou celui de leur maître.

On admet l'hypothèse suivante: (1) Les noms nouveaux

(1) Voir Dictionnaire généalogique de Mgr Tanguay, Vol. 1, page XXIII.

adoptés par les chefs de familles affranchies, se divisent en cinq catégories principales. Nous ne parlerons ici que de la première, qui représente la masse des gens de métier qui ont gardé le nom de leur profession: le meunier, le boulanger, le boucher, le tailleur, le couturier, le charpentier, le maçon, le fabre, (le fèbre), le fèbure, c'est-à-dire le forgeron, etc.

L'origine de notre nom appartient à cette première catégorie. Mgr Tanguay nous dit que le nom de Mignier vient du mot *Meunier* et que les noms suivants en dérivent: Mignier, Mounier, Migner, Migner, Moulmier, Molinier, Magnier, Magné et Magnian. Cette origine concorde bien avec la tradition établie dans la famille, car la plupart des Magnan appartenant à la branche dont nous descendons furent meuniers. Notre grand-père, notre père et nos oncles et, plus tard, nos cousins, furent à la tête de meuneries, plus ou moins importantes.

Le même auteur ajoute que l'altération des noms a souvent eu pour cause une prononciation et une orthographe vicieuses. C'est ce que nous avons constaté dans les registres de Charlesbourg et de Notre-Dame-de-Québec pour le nom de nos ancêtres.

---

## DEUXIÈME GÉNÉRATION

MARIAGE DE GERMAIN MAIGNEN ET DE MARIE DÉRY, EN 1702,  
A BOURG-ROYAL (1)

Le neuvième jour du mois de janvier de l'année mil sept cent deux, après la publication de trois bans de mariage entre Germain Maignen, fils de Jacques Maignen, habitant de Charlesbourg, au Bourg-Royal, de cette paroisse, et d'Ambroise Doigt, ses père et mère, d'une part, et de Marie Déry, fille de Maurice Déry, habitant de Bourg-Royal de cette paroisse et de Madeleine Philippeaux, ses père et mère, d'autre part, et ne s'estant pas trouvé aucun empêchement au dit mariage, je, sousigné, prestre du séminaire de Québec, les ay mariés en présence de Jacques Maignen, père du marié, et de Pierre Chalifou, beau-frère du marié, et Maurice Déry, père de la mariée, et Claude Philippeaux, grand-père et Jacques Philippeaux, son oncle, et plusieurs autres témoins, lesquels ont signé, les dits Jacques Maignen, père, Pierre Chalifou et Maurice Déry ont déclaré ne pouvoir signer de ce requis suivant l'ordonnance; ainsi signé Claude Philippeaux, Jacques Philippeaux, Hervé Jean Maillou.

(Signé) LE BOULLENGER, prestre.

## LES ENFANTS DE GERMAIN MAIGNEN

*Michel*, baptisé à Charlesbourg le 2 septembre 1708; 1<sup>o</sup> marié à Charlesbourg à Michelle-Françoise Villeneuve; 2<sup>o</sup> marié le 20 octobre 1732 à Angélique LeFrançois, à Chateau-Richer; 3<sup>o</sup> marié à Saint-Laurent. I. O. à Elizabeth Coulombe, le 6 février 1748; sépulture le 27 août 1759, à Sainte-Anne.

*Marie-Elizabeth*, baptisée à Charlesbourg le 1er octobre 1710; mariée le 11 juin 1731, à Charlesbourg, à Fierre-Jean-Charles Godon.

*Jean-François*, baptisé à Charlesbourg, le 21 août 1712; marié à Charlesbourg le 16 janvier 1741 à Louise-Agnès LeRoux.

(1) Marie Déry était la fille de Maurice d'Héry, l'ancêtre de la famille du Juge Désy, de Québec, dont un des fils, le R. P. Eugène, est entré chez les Pères Blancs d'Afrique, et deux des filles sont dans la communauté des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie: Eva, en religion, Sœur Louise-Antoine, et Marguerite, en religion, Sœur du Cœur de Jésus.



*Jacques*, baptisé à Charlesbourg, le 28 juin 1714; marié à Charlesbourg le 16 janvier 1736 à Marie-Joste Bergevin.

*Marie-Marguerite*, baptisée à Charlesbourg le 22 juillet 1719; mariée à Charlesbourg le 16 janvier 1741 à Charles Joseph Pageot. Sépulture à Charlesbourg le 8 novembre 1759.

*Louise-Angélique*, baptisée à Charlesbourg, le 28 mars 1721; mariée à Charlesbourg le 11 janvier 1745 à Jean de Trépagny.

*Marie*, baptisée à Charlesbourg le 6 mai 1723; mourut religieuse, à l'Hôtel-Dieu, en 1816, à l'âge de 93 ans. (1)

*Geneviève*, baptisée le 4 août 1727 à Charlesbourg; mariée le 16 juillet 1748 à Ant. Colombe.

---

(1) Voir notice biographique de cette Religieuse à l'appendice.

## TROISIÈME GÉNÉRATION

MARIAGE DE JEAN-FRANÇOIS MEIGNEN ET DE LOUISE-AGNÈS  
LEROUX EN 1741 (1)

Le 16 janvier mil sept cent quarante et un, après la publication de trois bans de mariage faite aux prônes des messes paroissiales de cette paroisse entre Jean-François Meignen, fils de Germain Meignen, major des milices de la côte et de Marie Dhéry, ses pères et mère de cette paroisse, d'une part, et Louise-Agnès LeRoux, fille de déffunt Ignace LeRoux et de Anne Bouré, ses père et mère, aussi de cette paroisse, d'autre part, ne s'estant découvert aucun empêchement de mariage, nous, prestre, curé de Charlesbourg, les y avons mariés suivant la forme prescrite par notre Mère la sainte église en présence de Germain Meignen, père de l'époux, Joseph Dhéry oncle de l'épouse, Noel Jacques, François Bergevin, Jacques Meignen, son frère, Ignace LeRoux, et son tuteur, Etienne LeRoux, et ont lesquels déclaré ne savoir signer de ce requis.

(Signé) LE BOULLENGER, prestre.

## LES ENFANTS DE JEAN-FRANÇOIS MEIGNEN

*Marie-Louise*, baptisée à Charlesbourg le 9 décembre 1741; mariée à Charlesbourg en 1766 à Paul Rainville.

*Jean-Baptiste*, baptisé à Charlesbourg le 9 février 1744; marié à Charlesbourg en 1770 à Anne Villeneuve.

*Germain*, baptisé à Charlesbourg le 17 novembre 1745; marié à Charlesbourg en 1775 à Angélique Bourret.

*François*, baptisé à Charlesbourg le 22 décembre 1747; marié à Charlesbourg le 20 février 1775 à Elizabeth Bédard.

*Marguerite*, baptisée à Charlesbourg le 9 janvier 1757; mariée à Charlesbourg en 1776 à Jean-Baptiste Villeneuve.

*Joseph*, baptisé à Charlesbourg le 28 mai 1761; marié à Charlesbourg en 1784 à Élise Paradis.

*Louise*, baptisée à Charlesbourg le 26 septembre 1763; mariée à Charlesbourg en 1789 à Jean-Baptiste Bédard.

(1) Par cette branche, la famille Delâge se rattache à la famille Magnan. Joseph Delâge, de Charlesbourg, marié à Marie Magnan, est le père de feu M. J.-Bte Delâge, notaire, et le grand-père de l'Hon. M. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction publique, du Dr C.-A. Delâge, du notaire Henri Delâge de Québec, et l'aïeul de M. le notaire Maurice Delâge aussi de Québec.

## QUATRIÈME GÉNÉRATION

MARIAGE DE FRANÇOIS MAGNAN ET DE ÉLIZABETH BÉDARD,  
 en 1775, à CHARLESBOURG. LEUR ÉTABLISSEMENT  
 A SAINT-CUTHBERT ET LEURS ENFANTS.

L'an 1775, le 20 de février, après la publication de trois bans de mariage faite par trois dimanches consécutifs aux prônes des grandes messes de la paroisse de Charlesbourg, entre François Magnan, fils de Jean-François Magnan, et de Louise-Agnais LeRoux, ses père et mère, de cette paroisse, d'une part, et de Marie-Elizabeth Bédard, fille de Joseph Bédard et de feue Élizabéth Bertaume, ses père et mère, aussi de cette paroisse, d'autre part; ne s'estant trouvé aucun empêchement civil ou canonique au dit mariage je, soussigné, missionnaire de Charlesbourg, leur ai donné la bénédiction nuptiale suivant la forme prescrite par notre Mère la sainte église catholique, apostolique et romaine, en présence de Jean Magnan, de Jacques Magnan, de Henri Bouré, cousin, de Jean Paradis, marchand à Québec, tous parents et amis, qui ont déclaré ne savoir signer, excepté le sieur Langlois, qui a signé avec nous de ce requis suivant l'ordonnance.

(Signé) L. LAMOTHE, ptre.

Comme on a pu le constater par ce qui précède, François Magnan quitta Charlesbourg peu de mois après son mariage pour aller s'établir à Saint-Cuthbert, comté de Berthier. Deux de ses frères se rendirent quelques années plus tard dans cette même région: Jean-Baptiste, marié à Anne Ville-neuve, et Germain, marié à Angélique Bourret. Le premier s'établit à l'Assomption et le second à l'Épiphanie. (1)

François Magnan, notre ancêtre, mourut à Saint-Cuthbert, le 27 octobre 1820, à l'âge de 73 ans.

### LES ENFANTS DE JEAN-BAPTISTE MAGNAN

Les registres de la paroisse de Saint-Cuthbert n'indiquent que deux descendants nés de ce mariage; s'il s'en trouve

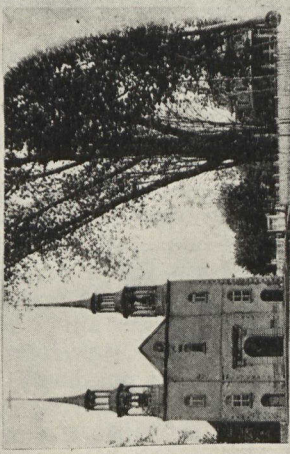
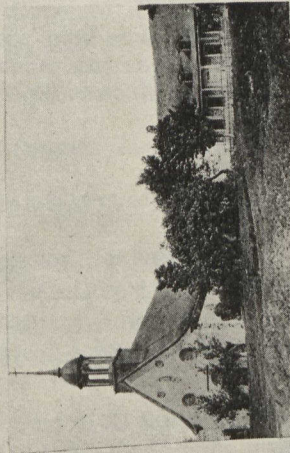
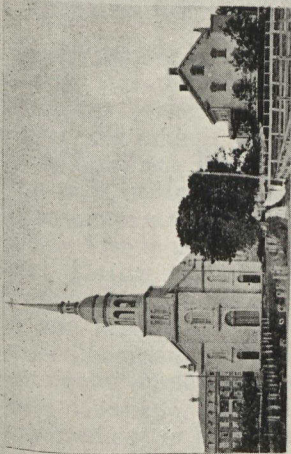
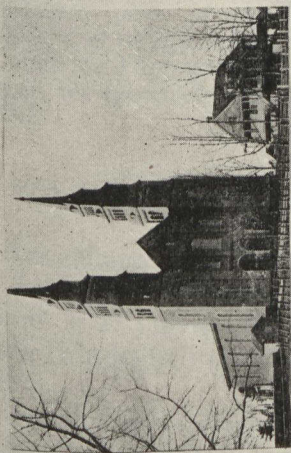
(1) Voir appendice "Les familles Magnan établies dans le diocèse de Joliette, page 78."

d'autres, nous ne les avons pas remarqués dans le répertoire des archives de cette paroisse, ou bien, ils ont été baptisés à Berthier, la paroisse voisine, dont Saint-Cuthbert est le démembrement.

*Antoine*, baptisé le 19 novembre 1775.

*Jean-Baptiste*, né en 1792; marié à Saint-Cuthbert à Rosalie Lamoureux, le 18 janvier 1813; sépulture à Sainte-Flore, comté de Saint-Maurice, en 1879, à l'âge de 87 ans.

---



L'église de Saint-Cuthbert. — L'église de Sainte-Ursule.  
Ancienne église de Maskinongé. — Ancienne église de Louiseville.

## CINQUIÈME GÉNÉRATION

MARIAGE DE JEAN-BAPTISTE MAGNAN ET DE ROSALIE LAMOUREUX EN 1813, A SAINT-CUTHBERT, COMTÉ DE BERTHIER

Le 18 janvier 1813, après la publication de trois bans de mariage aux prônes des messes paroissiales durant trois dimanches consécutifs, entre Jean-Baptiste Magnan, agriculteur, fils majeur de François Magnan, agriculteur, et de Marie-Élizabeth Bédard, les père et mère, de cette paroisse, d'une part, et Rosalie Lamoureux, résidente en cette paroisse, fille mineure de André Lamoureux, agriculteur, et de Marguerite Arsenault, les père et mère, de la paroisse de Saint-Ours, d'autre part; la publication ayant été faite en cette dernière paroisse comme le déclare M. Hébert, curé du lieu par son certificat en date du 17 de ce mois. Les époux, munis du consentement de leurs parents, et ne s'estant découvert aucun empêchement ni opposition au dit mariage, je, prêtre soussigné, curé en cette paroisse ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par l'église et ce, en présence de François Magnan, père, et de Jean-Baptiste Filteau, témoin de l'époux, et de André Lamoureux, père et de François Lavoie, témoin de l'épouse et de plusieurs autres; quelques-uns ont signé, les époux et autres ne le sachant de ce requis, lecture faite.

(Signé) L. LAMOTHE, ptre.

## LES ENFANTS DE JEAN-BAPTISTE MAGNAN

Les enfants nés de ce mariage sont les suivants:

*Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Cuthbert le 17 octobre 1813; marié le 27 janvier 1857 à Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, à Adéline Béland; sépulture à Maskinongé le 4 février 1895.

*Pierre*, baptisé à Saint-Cuthbert le 26 janvier 1816; marié à Maskinongé le 11 janvier 1841 à Marie Elliott; sépulture à Sainte-Ursule le 14 janvier 1894.

*Héliodore*, baptisé à Saint-Cuthbert le 12 avril 1818; sépulture le 12 avril 1830.

*Jacques-Antoine*, baptisé à Saint-Cuthbert le 17 janvier 1822; sépulture le 5 octobre 1825.

*Rosalie*, baptisée à Saint-Cuthbert le 18 février 1826.

*Elizabeth*, baptisée à Saint-Cuthbert le 27 novembre 1829; sépulture à Sainte-Ursule le 27 juillet 1905, à l'âge de 76 ans.

*Jules-Amédée*, baptisé à Saint-Cuthbert le 10 mars 1835; marié à Marie-Félicité Côté, de Sainte-Ursule, le 16 février 1874.

*Cyrille*, marié à Julienne Robitaille, à Yamachiche, le 2 mai 1848; décédé à Saint-Mathias, Minnesota, le 10 novembre 1892.

*Augustin*, marié à Maskinongé le 5 avril 1853 à Marie-Anne Morin. Mort vers 1900.

*Olivier*, est mort aux États-Unis.

*Marcelline*, mariée à Antoine Bernier, à Saint-Justin; Inhumé probablement à Saint-Jacques-des-Piles.

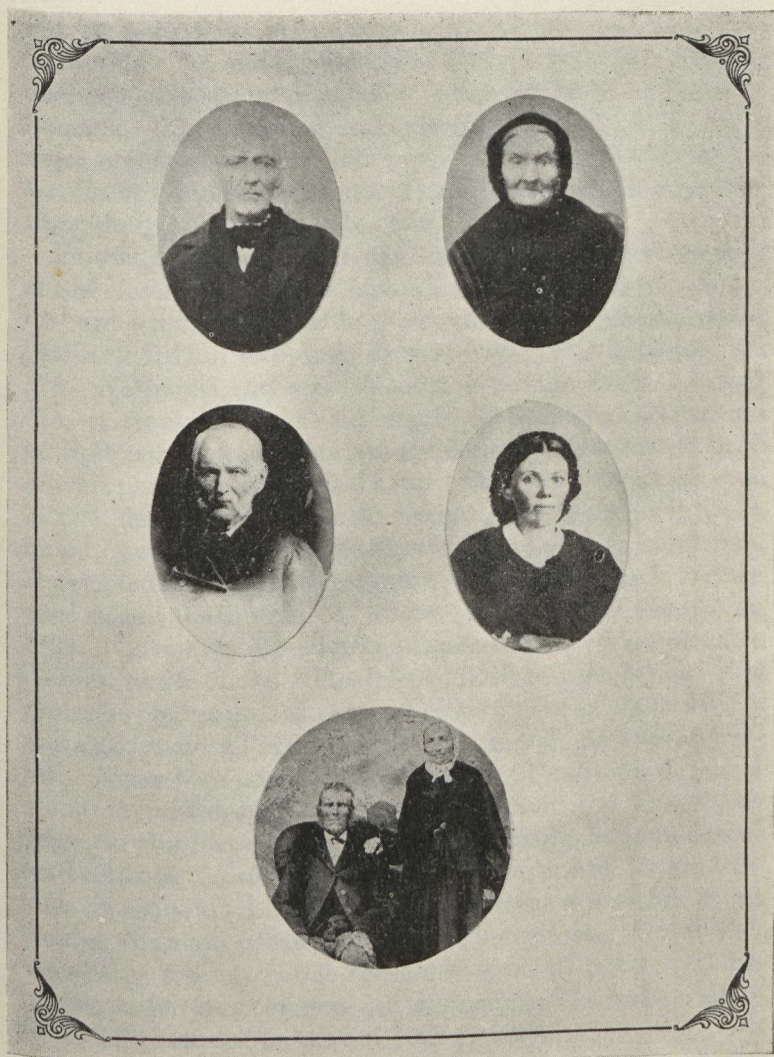
*Joseph* est mort aux États-Unis. (1)

#### LA FAMILLE J.-BTE MAGNAN QUITTE SAINT-CUTHBERT

Combien d'années Jean-Baptiste Magnan, notre grand-père, demeura-t-il à Saint-Cuthbert? Il semble bien établi que c'est en 1835, que Jean-Baptiste Magnan et toute sa famille quittèrent Saint-Cuthbert pour aller demeurer dans la paroisse de Saint-Gabriel-de-Brandon, alors connue sous le nom de "Mission du lac Maskinongé." L'auteur de l'histoire de cette paroisse nous apprend que c'est en 1835 que Jean-Baptiste Magnan et sa famille arrivèrent au lac Maskinongé avec un certain nombre de colons. A la tête d'une nombreuse famille, notre grand-père songeait sans doute à l'avenir des garçons.

En 1841, à l'époque du mariage de notre oncle Pierre Magnan, notre grand-père demeurait encore à Saint-Gabriel-de-Brandon. Sept ans plus tard, il appert, par l'acte de mariage de Cyrille Magnan, qu'il demeure à Maskinongé. Ses garçons exploitent des moulins à farine: Pierre dirige la meunerie du Pont-de-Maskinongé: Cyrille, celle de Yamachiche, et notre père est employé au vieux moulin à vent

Il est probable que les plus jeunes enfants de Jean-Baptiste Magnan, notre grand-père ont été baptisés au "Lac Maskinongé", aujourd'hui Saint-Gabriel-de-Brandon.



Jean-Baptiste Magnan et Rosalie Lamoureux, mariés en 1813.

Jean-Baptiste Magnan et Adéline Béland, mariés en 1857.

Joseph Béland et Marguerite Lupien, mariés en 1832.



des Trois-Rivières. Ainsi le veut la tradition conservée dans la famille. En effet, notre père nous a souvent parlé des quelques années qu'il passa à Trois-Rivières, et pendant lesquelles il fit l'apprentissage de meunier. En 1852, on le verra prendre la direction du moulin de la Carrière, à Sainte-Ursule, et y demeurer jusqu'à l'expiration d'un bail emphytéotique dont nous parlons plus loin.

Le vieux moulin à vent des Trois-Rivières, dont on voit encore les ruines, a une histoire fort intéressante. Il fut d'abord construit à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle sur le plateau où est bâti aujourd'hui le bureau de poste des Trois-Rivières. En 1781, Nathaniel Day ayant acquis ce moulin de M. Lequerche, et trouvant que le dit moulin était alors entièrement masqué par les bâtiments qui s'y étaient construits, et qu'il n'avait plus les vents dont il avait besoin, fit un échange avec la ville des Trois-Rivières du terrain où se trouvait le vieux moulin avec un autre lopin de terre situé dans la commune. Il devait démolir le vieux moulin et le rebâtir sur le terrain qu'il venait d'acquérir. C'est ce que Nathaniel Day fit en 1783. Ce moulin fût exploité jusqu'en 1854. C'est en cette dernière année que tout l'intérieur fut détruit par le feu. Les ruines de pierres qui restent sont celles que nous voyons sur la route nationale, à l'extrémité ouest de la ville de Trois-Rivières. Notre père nous a souvent raconté l'incendie du vieux moulin à vent des Trois-Rivières. Pendant une tempête de neige, au plus fort d'une poudrerie aveuglante, le meunier, qui était allé à sa maison, ne pût revenir pour arrêter les grandes ailes du moulin. Le moulin continua donc à marcher et les meules, tournant bientôt l'une sur l'autre à sec, c'est-à-dire sans grain, finirent par se réchauffer à un tel point, qu'elles mirent le feu aux trémies qui allumèrent l'incendie désastreux qui consuma tout ce qui était en bois.

M. Ubald Bureau, maître actuel du havre des Trois-Rivières, un vieillard octogénaire dont la mémoire est encore excellente, a entièrement corroboré ce récit, lors d'une visite que je lui fis au moins d'août 1924.

C'est après son stage au moulin des Trois-Rivières que notre père s'établit à Sainte-Ursule, c'est-à-dire en 1852, alors

qu'il accepta le transport d'un bail emphytéotique du moulin de la Carrière, comme nous le verrons plus loin. C'est quelques années après que notre oncle Pierre Magnan acheta le moulin de Fontarabie, dans la même paroisse, où il passa la plus grande partie de sa vie. Il acquit ce moulin le 13 mars 1856 de François Bergeron, meunier. Il est probable que notre grand-père passa quelques années en cet endroit. Toutefois, il est certain qu'il demeura aussi un certain nombre d'années à Saint-Mathieu, où était établi notre oncle Cyrille.

Notre grand-père est mort à Sainte-Flore, comté de Saint-Maurice, en 1879. Voici l'acte de sa sépulture:

“Le neuf septembre mil huit cent soixante-dix-neuf, nous, prêtre curé, soussigné, avons inhumé dans le cimetière du lieu, le corps de Jean-Baptiste Magnan, époux de défunte Rosalie Lamoureux, décédé dans la paroisse de Saint-Mathieu depuis deux jours, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

(Signé) J. B. CHRÉTIEN, ptre

---

## SIXIÈME GÉNÉRATION

NAISSANCE ET MARIAGE DE JEAN-BAPTISTE MAGNAN ET DE  
ADÉLINE BÉLAND, EN 1857

NAISSANCE DE JEAN-BAPTISTE MAGNAN A SAINT-CUTHBERT

“Le dix-sept octobre mil huit cent treize, par moi, prêtre soussigné, a été baptisé Jean-Baptiste-André, né ce jour du légitime mariage de Jean-Baptiste Magnan, agriculteur, de cette paroisse et de Rosalie Lamoureux. Le parrain, François Magnan, ayeul, la marraine, Geneviève Dufault, épouse de Joseph Bonin, tante et le père n’ont su signer de ce requis.”

(Signé) L. LAMOTHE, ptre.

Il est intéressant de noter que notre bisaïeul, François Magnan, marié à Charlesbourg en 1775, fut le parrain de notre père. Il avait alors 66 ans et cultivait une terre dans la paroisse de Saint-Cuthbert. (1)

NAISSANCE DE ADÉLINE BÉLAND A SAINT-ANTOINE-DE-LA-  
RIVIÈRE-DU-LOUP.

“Le 16 décembre 1832, par nous, prêtre soussigné, a été baptisée Marie-Adéline, née la veille du légitime mariage de Joseph Béland, cultivateur en cette paroisse et de Marguerite Lupien. Le parrain a été Jean-Baptiste Lupien, la marraine, Euphrosine Béland, qui, ainsi que le père, a déclaré ne savoir signer: le parrain a signé avec nous.

(Signé) J. DUROCHER, prêtre.

---

(1) Durant les vacances de l’été 1913, les enfants de Jean-Baptiste Magnan ont célébré le centenaire de la naissance de leur père. Une grand’messe d’action de grâces fut chantée dans l’église de Notre-Dame-du-Chemin par l’abbé Aristide Magnan. Assistaient à cette messe: Soeur Marie-Adéline, Ernest Magnan, Charles-Joseph Magnan et Hormisdas Magnan. C’était la première fois, depuis leur départ du foyer paternel, que les enfants de Jean-Baptiste Magnan avaient le bonheur de se réunir au complet. Ce devait être la dernière fois, car, l’aîné de la famille, Ernest, est mort au mois de juin 1923. Le dîner de famille eut lieu chez Hormisdas Magnan, et dans l’après-midi, Charles-Joseph Magnan invita les membres de la famille à se faire photographier chez la photographe Montminy. Cette photographie se trouve dans le présent volume.

## MARIAGE DE JEAN-BAPTISTE MAGNAN ET DE ADÉLINE BÉLAND

“L’an mil huit cent cinquante-sept, le vingt-sept de janvier, après la publication d’un ban de mariage faite au prône d’une de nos messes paroissiales, entre Jean-Baptiste Magnan, meunier, domiciliée à Sainte-Ursule, fils majeur de Jean-Baptiste Magnan et de Marie-Rosalie Lamoureux, de Sainte-Ursule, d’une part, et d’Adéline Béland, domiciliée en cette paroisse, fille majeure de Joseph Béland, cultivateur et de Marguerite Lupien, de cette paroisse, d’autre part; même publication ayant été faite à Sainte-Ursule, comme il appert par le certificat du curé du lieu, le Rév. Messire A. Mayrand, les parties ayant obtenu dispense des deux autres bans de Sa Grandeur Mgr Thomas Cook, évêque de Trois-Rivières, nous, soussigné prêtre, avons, de l’agrément des parents, reçu leur consentement mutuel de mariage en présence de Jean-Baptiste Magnan, père, et de Amédée Magnan, frère et témoin pour l’époux; de Joseph Béland, père, de Joseph Beland, frère, témoins de l’épouse soussignée; le dit Joseph, père, a déclaré ne savoir signer.

(Signe) J. BOUCHER, ptre curé.

### LES ENFANTS DE JEAN-BAPTISTE MAGNAN

Les enfants nés de ce mariage sont les suivants: (1)

*Jean-Baptiste-Ernest*, baptisé à Sainte-Ursule le 4 décembre 1857; marié à Maskinongé le 29 janvier 1889 à Marie-Anne Bruneau; sépulture à Maskinongé le 26 juin 1923.

*Marie-Georgiana*, baptisée à Sainte-Ursule le 12 juillet 1859; entrée chez les SS. de la Providence à Montréal en 1885.

*Joseph-Edouard-Hormisdas*, baptisé à Saint-Léon le 25 février 1861; 1° marié le 13 juin 1899 à Céline-Alice Lemieux, de Québec; 2° Marié le 22 août 1915 à Alice Paquet, autrefois de Saint-Nicolas et demeurant à Québec.

*Denis-Michel-Aristide*, baptisé à Saint-Justin le 29 septembre 1862; ordonné prêtre à Québec en 1886.

---

(1) Des notices biographiques de chacun des enfants et petits enfants de Jean-Baptiste Magnan se trouvent à l’appendice du présent volume.



Les enfants de JEAN-BAPTISTE MAGNAN et de ADELINE BELAND:

Charles-Joseph Magnan.—Hornisdas Magnan.

Sr Marie-Adéline, (Georgiana).—L'abbé Aristide Magnan.—Ernest Magnan.

*Marie-Sévérine*, baptisée à Sainte-Ursule le 16 avril 1868; inhumée à Louiseville vers 1873.

*Charles-Joseph*, baptisé le 11 novembre 1865 à Sainte-Ursule; marié, 1° le 30 juillet 1889 à Élodie Cloutier, de Québec; 2° le 26 décembre 1898 à Isabelle Tardivel, de Québec.

### JEAN-BAPTISTE MAGNAN S'ÉTABLIT A SAINTE-URSULE

J'ai dit que Jean-Baptiste Magnan, notre père, vint s'établir au moulin de la Carrière en 1852. L'année précédente, il avait accepté le transport d'un bail emphytéotique du dit moulin, consenti originairement par les Dames Ursulines de Trois-Rivières au Sieur François Guillet dit Larose, le 12 juin 1770, devant Maître Badeaux, notaire, de la même ville. Le transport de ce bail à Jean-Baptiste Magnan est fort intéressant; il nous fait connaître qu'à cette époque notre père était propriétaire d'un emplacement avec maison et autres dépendances dans la paroisse de Maskinongé. Ce terrain, d'un arpent et demi en superficie, était borné comme suit: "en devant par le chemin de la Reine; par le nord à la rivière et au Pont de Maskinongé; et au sud par François Ferron."

Le transport du dit bail était fait par James Dickson, de la ville de Trois-Rivières, procureur de dame Catherine Munro, héritière d'un nommé David Munro, mort dans la cité de Bath, en Angleterre, alors qu'il était locataire du moulin de la Carrière.

Par ce bail, fait et passé le 4 octobre 1851, devant Mtes F. Lottinville et V. Guillet, notaires, des Trois-Rivières, Jean-Baptiste Magnan devait prendre possession du moulin de la Carrière au mois de novembre 1852. Il avait accepté d'exploiter le moulin à farine de la Carrière durant 17 ans, c'est-à-dire qu'il s'engageait de compléter le bail primitif de 99 ans, qui expirait le 11 juin 1877.

Le dit Jean-Baptiste Magnan s'engageait à remplir les obligations du premier locataire: "payer annuellement aux Dames Ursulines la quantité de 80 minots de blé froment bon, sec, net, loyal et marchand, ou iceluy blé en farine, tel,

que les dites Dames religieuses le requerront, avec un sou, et six deniers de cens et rente, portant droit de lots et ventes suivant et au désir de la coutume de Paris.”

En plus, Jean-Baptiste Magnan devait payer au dit cédant la somme de 30 livres courant, par quartier de trois mois, soit 120 livres par année. De plus, il devait payer la somme de 100 livres pour les améliorations faites et à faire à la chaussée du moulin.

Telles étaient les obligations, assez lourdes pour l'époque, assumées par notre père pour exploiter le moulin de la Carrière.

Quand Jean-Baptiste Magnan accepta la charge du moulin de la Carrière, il ne s'y trouvait aucune autre construction que le moulin. Il construisit lui-même la maison où nous sommes nés. L'acte de résiliation du bail de 1851, qu'il signa le 13 septembre 1867, devant le notaire V. Guillet, des Trois-Rivières, dit expressément que le dit Jean-Baptiste Magnan “renonce à toutes prétentions sur une maison, une grange, une écurie, et un four à chaux qu'il a lui-même érigés sur l'emplacement du dit moulin.”

La première mention qui soit faite de ce moulin, nous dit M. le notaire Richard Lessard, de Sainte-Ursule, est sur le contrat de concession du 28 avril de 1764 à Louis Arseneau, devant Fillard, notaire aux Trois-Rivières, et à Julien Lefèvre le 22 juillet 1765. Dans ces actes, Pillard parle du chemin allant au moulin. Ce moulin aurait été construit vers 1764, sur les bords de la petite Rivière-du-Loup, à 3 milles plus haut que le vieux “Moulin Rouge,” dont on voit encore les ruines, près de Louiseville.

De 1764 à 1767, sept ou huit meuniers se sont succédé au moulin de la Carrière. Notre père semble avoir été le dernier des meuniers exécuteurs du bail emphytéotique de 1770.

Peu après la construction du moulin de la Carrière, il se fit un groupement de maisons dans les alentours, surtout sur le côté ouest de la rivière. C'est là que les premiers marchands de Sainte-Ursule se fixèrent. Cet endroit a perdu de son importance par le fait que, en 1855, on planta la croix à l'endroit actuel du village de Sainte-Ursule, soit à un demi

mille plus haut En 1867, on voyait encore près du pont de la petite rivière du Loup, non loin du moulin de la Carrière, une forge, une école, une tannerie, et un charron qui possédait un tour mis en mouvement par un cheval. Ce tour était la propriété d'un excellent garçon qu'on nommait le "Gas Moïse", et dont l'amabilité était proverbiale pour les enfants qui fréquentaient l'école.

## LE MOULIN DE LA CARRIÈRE

Comme il est gai, chaque matin,  
D'entendre, au bord de la rivière,  
Monter dans la pleine lumière,  
Le bruit rêveur d'un vieux moulin.

Comme tant d'autres moulins laborieux, bâtis aux début de la Nouvelle-France, le moulin de la Carrière a moulu jadis, des quantités de belle farine. Car ils furent nombreux les seigneurs canadiens qui eurent l'heureux privilège d'installer une roue à jantilles sur les bords verdoyants d'une rivière, ou de construire, non loin des rives du Saint-Laurent, un de ces jolis moulins à vent dont on voit encore, ici et là, les ruines intéressantes.

Tous ces moulins étaient bien achalandés et bon nombre d'entre eux ont joué un rôle intéressant dans l'histoire, tel le moulin Dumont, de victorieuse mémoire, bâti près du chemin Sainte-Foy, à Québec.

Mais, rien ne dure, hélas, en cet univers... Vinrent les mauvais jours. Les cultivateurs prirent d'autres habitudes et leurs grains s'en furent au loin dans de grandes meuneries à vapeur, remplies de gens affairés. Les grandes roues de nos vieux moulins cessèrent peu à peu de se faire entendre. De gaies qu'elles étaient, elles devinrent mélancoliques, et, finalement, elles se turent pour toujours. Les grandes ailes des moulins à vent elles-mêmes ne s'agitèrent plus et finirent par tomber en ruines...

Ce fut la fin du plus grand nombre des vieux moulins à farine. La plupart d'entre eux furent délaissés; les murs se lézardèrent; les toits perdirent leurs tuiles et c'est ainsi



que les vieux moulins banaux disparurent les uns après les autres. On trouve encore les ruines d'une vingtaine de moulins à farine dans nos vieilles paroisses. Ces ruines racontent à leur manière l'âge d'or de la culture du blé en notre province.

Mais je me hâte de dire que le moulin de la Carrière existe encore, et qu'il moud toujours de la belle farine.

J'ai dit que le moulin de la Carrière fut construit vers 1764, dans la seigneurie de la Rivière-du-Loup? En effet, pour trouver l'origine de sa première construction, il faut remonter aux premiers établissements de la paroisse de Sainte-Ursule.

La seigneurie de la Rivière-du-Loup fut acquise par les Dames Ursulines des Trois-Rivières, à l'époque où les colons débordant les cadres actuels de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, s'établissaient le long de cette rivière et commençaient à former la paroisse de Sainte-Ursule. (1)

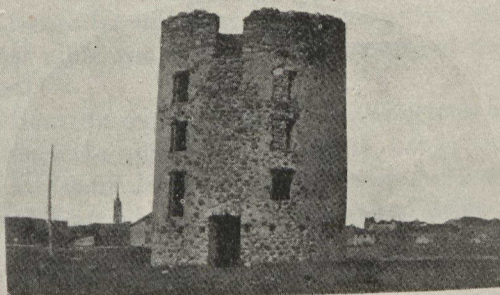
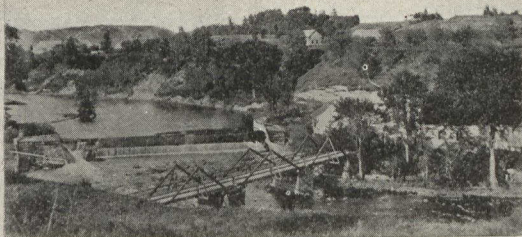
Le moulin de la Carrière a dû être bâti à cette époque. On lui donna bientôt le nom de "moulin de la Carrière", à cause des carrières de pierre à chaux situées dans le voisinage du moulin et qui forment le lit de la petite rivière du Loup à cet endroit. C'est pour exploiter ces carrières que Jean-Baptiste Magnan, notre père, bâtit un four à chaux, dès son arrivée au moulin de la Carrière, en 1852.

Le site du moulin de la Carrière est très pittoresque et très beau, surtout le printemps et l'été, quand la verdure est revenue embellir les côteaux qui l'entourent.

Le moulin est construit à un mille environ au sud du village de Sainte-Ursule, au pied d'une écluse ou chaussée, qui barre la petite rivière du Loup et forme à cet endroit un joli étang parsemé d'îlots.

---

(1) Par arrêt du Conseil Souverain, du 4 juin 1686, relatif aux moulins banaux, "Il est ordonné que tous les seigneurs qui possèdent des fiefs ou seigneuries dans l'étendue de la Nouvelle-France sont tenus de faire construire des moulins banaux dans le temps d'une année après publication du présent arrêt, etc. Voir: "Inventaire des Insinuations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France," par P. G. Roy, 1921, page 67.



La chaussée du Moulin de la Carrière sur la petite Rivière-du-Loup.  
La maison paternelle.—Le Moulin de la Carrière, construit vers 1764.  
Ruines du vieux moulin à vent des Trois-Rivières, construit en 1783,  
brûlé en 1854.

## SOUVENIRS D'ENFANCE

Que de souvenirs le moulin de la Carrière éveillent en notre âme ! C'est là, tout auprès, que nous avons vu le jour, dans une humble maisonnette, entourée d'arbres, bien spacieuse, et construite à quelques cents pas du moulin, au pied d'un joli côteau couronné d'un bouquet de verdure.

Se souvenant de l'humble hameau qui l'a vu naître, Bernardin de Saint-Pierre disait qu'à toutes les campagnes de France, il préférerait celles de son pays natal, non pas, disait-il, parce qu'il était plus beau, mais parce qu'il y avait été élevé ! Et cet écrivain délicat faisait les réflexions suivantes : "Il est dans le lieu natal un attrait caché, je ne sais quoi d'attendrissant, qu'aucune fortune ne saurait donner, et qu'aucun pays ne peut rendre. Heureux qui revoit les lieux où tout fut aimé, où tout parut aimable, et la prairie où il courut et les côteaux verdoyants où il cueillait librement les fruits sauvages qui y mûrissaient en abondance. Plus heureux qui ne vous a jamais quitté, toit paternel, asile saint. Que de voyageurs reviennent au village natal sans y trouver de retraite ! De bonne heure les uns sont morts, les autres se sont éloignés et c'est ainsi que la famille se disperse et que les amis disparaissent !"

En tous lieux du monde la patrie des ancêtres, ou mieux le petit coin de terre qui nous a vu naître, est ce qu'il y a de plus cher au cœur de l'homme. Chateaubriand lui-même n'a pu résister au plaisir de chanter le lieu de sa naissance :

Combien j'ai douce souvenance,  
Du lieu de ma naissance.  
Ma sœur, qu'ils étaient doux ces jours  
D'enfance ;  
O mon pays, sois mes amours,  
Toujours !

Au temps où nous vivions, le moulin de la Carrière donnait un cachet de rustique poésie à la minuscule vallée où il était situé. C'était, à nos yeux, un monument vivant que ce vieux moulin, ayant sur sa façade une statue de saint

Joseph. S'élevant au fond d'une vallée verdoyante, il ronronnait sans cesse et parfois même, très tard dans la soirée, faisant ainsi le plus beau des concerts champêtres. Des aulnes rabougries, des cerisiers et des framboisiers s'étaient étalés à ses pieds. La fine poussière blanche poudrait sa face de vieillard et lui donnait un aspect vénérable.

Dès l'aube, quand le soleil émergeant des côteaux de Beaupré venait refléter ses rayons d'or sur les vitres blanchies du vieux moulin, on entendait déjà les clapotements réguliers de la grande roue et le bruit ronflant de ses meules.

Le vieux moulin de la Carrière semblait régler la vie autour de lui. Des voitures venant de Beauséjour, des rangs de la Carrière, de la Crête-de-Coq et de Beaupré, arrivaient à la file, chargées de sacs de blé, d'avoine et de sarrasin, traînées par des chevaux et parfois par des bœufs. Tout le long du jour on voyait repartir les attelages, au grand plaisir des charroyeurs, qui, assis sur le timon de leurs lourdes charrettes, chantaient en retournant les refrains du pays.

J'ai revu, l'an dernier, le vieux moulin de la Carrière. Il a changé de propriétaire. Les Ursulines l'ont vendu depuis plusieurs années, c'est-à-dire peu de temps après le départ de notre père.

Tout l'extérieur a été refait. Les lambris ont été renouvelés, mais on a respecté la statue de saint Joseph, dont la niche a été pieusement replacée sur la façade du moulin.

Une éluse en béton a succédé à la chaussée en bois, à travers laquelle l'eau s'échappait, ici et là, en toute liberté.

Mais, à l'intérieur, rien n'a changé. Le gros arbre de souche, avec ses gros aluchons de bois, qui mettait en mouvement toutes les roues d'engrenage est resté à sa place.

Avec quel plaisir j'ai écouté le bruit trépignant des moulanges et des trémies. Je revoyais notre cher père, blanchi par la manivole, surveillant les bluteaux, les boîtes mouvantes des moulanges et les sacs qui se remplissaient rapidement de farine, de son ou de gaudriole.

Je n'ai pas retrouvé la grande roue qui, poussée par des masses d'eau, faisaient entendre un fracas étourdissant, et

captivait si bien notre attention d'enfant. Une roue à hélice ou mieux une turbine l'a remplacée, continuant son œuvre bienfaisante, en aidant à convertir en belle farine blanche les blés dorés qui poussent toujours à Sainte-Ursule. Le moulin de la Carrière a changé de propriétaire, mais il donne encore l'exemple du travail persévérant.

Disons, en passant, que les Dames Ursulines, ses anciennes propriétaires, ne l'ont pas oublié, malgré qu'il soit passé en des mains étrangères. Les couplets suivants, composés par une religieuse de cette communauté, et chantés à l'École normale des Trois-Rivières à l'occasion d'une visite annuelle de l'Inspecteur général des Écoles Catholiques, M. C. J. Magnan, témoignent hautement de leur souvenir reconnaissant à l'égard du vieux moulin banal de la seigneurie de la Rivière-du-Loup. Cette chanson, tout en faisant l'éloge de notre frère, rappellé la mémoire de notre vénéré père Jean-Baptiste Magnan :

LE MOULIN DE LA CARRIÈRE (1)

Le moulin de la Carrière,  
Assis au bas du coteau,  
Chante la journée entière,  
Couché tard et levé tôt.  
Or, à force de l'entendre,  
On finit par le comprendre;  
Travaillez avec entrain,  
Le soir est près du matin,  
Voilà quel est le refrain,  
Du vieux moulin.

S'il écrivait ses mémoires,  
Le moulin seigneurial,  
Raconterait des histoires,  
D'un intérêt peu banal.  
De sa petite patrie,  
Toujours, d'une âme attendrie,  
On écoute, le chagrin,  
Du pauvre qui tend la main.  
Oui, tel serait le refrain,  
Du vieux moulin.

(1) Cette poésie est une jolie imitation de la chanson du "Vieux Moulin", de Théodore Botrel.

Le moulin des Ursulines,  
 A, pendant plus de cent ans,  
 Chanté vêpres et matines,  
 De concert avec les vents.  
 Quand on prie au monastère,  
 Il fait aussi sa prière:  
 "O Dieu, mon vrai suzerain,  
 Pour vous seul, je mouds du grain".  
 Voilà le pieux refrain,  
 Du vieux moulin.

Bien souvent, vers la rivière,  
 Des enfants, l'essaim joyeux,  
 Vient se mirer dans l'eau claire,  
 Et se livrer à ses jeux.  
 Le vieux moulin les regarde,  
 Et murmure: "Dieu vous garde!  
 Peut-être un brillant destin,  
 Attend l'un de vous demain.  
 N'est-il pas vrai le refrain,  
 Du vieux moulin?"

Vous qui pour l'intelligence  
 Savez moudre le bon grain,  
 Et secourir l'indigence  
 En distribuant du pain,  
 Du moulin, dès le jeune âge,  
 Vous compreniez le langage:  
 S'oublier pour le prochain,  
 Dès lors vous parut un gain,  
 Tant vous aimiez le refrain  
 Du vieux moulin!

La prédiction du vieux moulin s'est accomplie, et, davantage, puisque l'un de ses enfants, Aristide, est devenu prêtre du Seigneur, curé dévoué et auteur de plusieurs ouvrages qui ont été justement appréciés tant au pays qu'en Europe. L'unique fille, Georgiana, est devenue une Religieuse très estimée dans la communauté des Sœurs de la Providence, à Montréal, sous le nom de "Marie-Adéline", le plus jeune des garçons, Charles-Joseph, est devenu, par son travail persévérant et son talent, un personnage officiel, dont les œuvres lui ont valu les titres les plus honorifiques; l'aîné, Ernest,

a fourni une longue carrière dans l'enseignement, à Beau-séjour (Rivière-du-Loup en haut), Saint-Justin et à Maskinongé, où il a laissé une mémoire d'homme intègre et dévoué à toutes les bonnes œuvres, etc.

ACTE DE DÉCÈS DE ADÉLINE BÉLAND, INHUMÉE A  
SAINTE-URSULE

“Le 30 octobre 1875, nous, prêtre soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Adéline Béland, épouse de Jean-Baptiste Magnan, menuisier de cette paroisse, décédée l'avant veille, en cette paroisse, âgée de quarante-trois ans. Furent présents: Louis Comeau, Pierre Bergeron, et autres qui ont déclaré ne savoir signer.

(Signé) J.-A. MAYRAND, ptre curé

ACTE DE DÉCÈS DE JEAN-BAPTISTE MAGNAN, INHUMÉ A  
MASKINONGÉ

“Le quatre février mil huit cent quatre-vingt-quinze, nous, prêtre soussigné, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Jean-Baptiste Magnan, époux de feu Adéline Béland, décédé en cette paroisse le premier du mois courant, âgé de quatre-vingt-un ans. Furent présents à la sépulture: Ernest Magnan, instituteur en cette paroisse, et Joseph Magnan, professeur à l'École Normale de Québec, comme nous fils du défunt, lesquels ont signé avec nous ainsi que quelques parents et amis présents à la sépulture.

(Signé) D. M. A. MAGNAN, prêtre.

LA MORT ÉDIFIANTE DE JEAN-BAPTISTE MAGNAN

Collège de Lévis, 20 février 1895.

Mon cher Hormisdas,

J'ai reçu ta dernière lettre il y a quelques jours. Tu me parles de papa et tu veux que je te raconte les derniers instants de ce cher père. Voici en quelques mots ce qui s'est passé.

Du mardi au mercredi, 1er février 1895, où il a rendu sa belle âme à Dieu, la connaissance lui revint d'une manière très appréciable. C'est ainsi qu'il put nous reconnaître et répondre à nos questions par un oui ou un non.

Je profitai de l'un de ces bons moments pour lui suggérer quelques pieux sentiments. Il comprit parfaitement et put recevoir la sainte absolution avec toute sa connaissance. Il fit plus. Comme je venais de lui proposer de réciter dans son cœur les saints noms de Jésus, de Marie et de Joseph, et de dire avec moi les actes de Foi, d'Espérance et de Charité, je lui demandai encore de dire avec moi trois Ave Maria pour sa pénitence et, alors, à notre grande surprise, car il était à peu près généralement paralysé depuis quelques semaines, il répondit très distinctement et à haute voix à la salutation angélique.

Ce fut, je pense, la dernière lueur intellectuelle. A partir de ce moment, ou peu de temps après, jusqu'au dernier soupir, il ne fit plus qu'entr'ouvrir les yeux à de rares intervalles.

J'arrive maintenant au dernier instant où il comparut devant Dieu, son Créateur et son Rédempteur. Figure-toi la modeste chambre de l'école du village de Maskinongé, où notre cher frère Ernest a consacré la meilleure partie de sa vie à l'enseignement. Sur le lit où tu le vis pour la dernière fois au jour de l'An, notre bon et dévoué père est là, étendu, oppressé, râlant, mais la figure calme et quelque peu colorée. Ernest est agenouillé au pied du lit et moi à côté; notre belle-sœur Marie-Anne et quelques amis prient à distance. Nous récitons une première fois les prières des agonisants vers dix heures et demie. Vers deux heures après minuit, comme la mort s'approche de plus en plus, après avoir récité quelqu'autres prières pour la bonne mort, et lui avoir fait baiser mon crucifix *toties quoties*, je recommençai les prières des agonisants, qui se trouvent au bréviaire romain. J'étais à peu près au milieu de l'Oremus qui commence par les touchantes paroles que tu connais: "Proficere anima christiana, etc", quand, à son immobilité, qui durait depuis quelques heures, succéda dans tout le corps de notre bien-aimé père une violente secousse qui lui fit secouer les bras et les jambes et lui contracta la gorge et la bouche. Tout ceci n'avait duré qu'un soupir et déjà la majesté de la mort chrétienne s'était empreinte sur le visage du défunt.

J'oubliais un détail important. Quand je commençai à réciter les litanies et la recommandation de l'âme, le mourant ouvrit les yeux tout grands et nous regarda. Je sentis alors



comme un frémissement me passer par tous les membres. Oh ! ce regard, je l'aurai toujours présent à la mémoire. Ce n'était plus cette vue changée par la paralysie, mais un regard intelligent, calme et sérieux; c'était celui d'un homme qui voit la mort devant lui et qui sent les approches de l'éternité. Je lui donnai de nouveau l'absolution; ses yeux se refermèrent aux dernières paroles. Notre bon père si dévoué, si affectueux, si fervent catholique, si confiant dans la divine Providence, si fidèle aux traditions de famille... était mort comme il avait toujours vécu: en paix avec Dieu. . .

J'ajouterai, en terminant, que notre regretté père nous a paru si beau après sa mort, que nous l'avons fait photographier. Dois-je te dire que j'ai la plus entière confiance dans le salut éternel de notre père? Pour nous, il nous reste à l'imiter dans sa conduite exemplaire et à aller le rejoindre au Ciel.

Crois-moi pour la vie,

Ton frère affectueux,

(Signé) D.-M.-A. MAGNAN, ptre.

---

## SEPTIEME GÉNÉRATION

MARIAGE DE JEAN-BAPTISTE-ERNEST MAGNAN ET DE MARIE-ANNE BRUNEAU, A SAINT-JOSEPH-DE-MASKINONGÉ

## I

“L’an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt-neuf janvier, après la publication d’un ban de mariage faite au prône de notre messe paroissiale, sans opposition, vu la dispense de deux autres bans de mariage, accordée le vingt-quatre courant par Sa Grandeur Mgr Louis-François Lafèche, évêque de Trois-Rivières, vu aussi le consentement de l’épouse, ne s’étant découvert aucun autre empêchement, nous, prêtre, soussigné, avons reçu le mutuel consentement de mariage de Ernest Magnan, instituteur, fils majeur de Jean-Baptiste Magnan, menuisier, et de défunte Adéline Béland, de cette paroisse, d’une part, et de Marie-Anne Bruneau, fille mineure de Noël Bruneau, cultivateur, et de Hélène Morel de la Durantaye, aussi de cette paroisse, d’autre part; les avons mariés suivant les lois et usages observés en la sainte Église romaine et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Noé Bruneau, père de l’épouse, et de Jean-Baptiste Magnan, père de l’époux, lesquels ont signé. Les époux ont signé avec nous, ainsi que quelques amis après lecture faite.

M.-E. JANELLE, ptre desservant.

## LES ENFANTS D’ERNEST MAGNAN

Les enfants nés de ce mariage sont les suivants:

*Aristide*, baptisé à Maskinongé le 25 mars 1890.

*Aurélia*, baptisée à Maskinongé le 30 mai 1891.

*Cécile*, baptisée à Maskinongé le 15 septembre 1892; mariée à Maskinongé, à Joseph Cardinal, le 29 juillet 1920.

*Marie-Gabrielle*, baptisée à Maskinongé le 8 août 1894.

*Adéline*, baptisée à Maskinongé le 23 février 1896.

*Antonio*, baptisé à Maskinongé le 12 juin 1898; ordonné prêtre aux Trois-Rivières le 29 juin 1923.

*Paul*, baptisé à Maskinongé le 1er mai 1900.

*Irène*, baptisée à Maskinongé le 6 juin 1901; sépulture le 14 février 1902;

*Thérèse*, baptisée à Maskinongé le 10 mars 1903.

*Germaine*, baptisée à Maskinongé le 6 juin 1905; sépulture le 14 février 1909.

*Bernard*, baptisé à Maskinongé le 23 septembre 1907.

*Germaine*, baptisée à Maskinongé le 15 juillet 1912.

## II

10—MARIAGE DE HORMISDAS MAGNAN ET DE ALICE LEMIEUX,  
A SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-QUÉBEC

Le 3 juin 1899, après la publication d'un ban de mariage faite au prône de la messe paroissiale de cette paroisse entre Sieur Hormisdas Magnan instituteur, domicilié en cette paroisse, fils majeur de feu Jean-Baptiste Magnan, et de feu dame Adéline Béland, en son vivant de Ste-Ursule, comté de Maskinongé, d'une part, et demoiselle Céline-Alice Lemieux, fille majeure de Octave Lemieux, écuyer, juge de paix, et de dame Philomène Gunner, de cette paroisse d'autre part, vu la dispense de deux bans, accordée le 26 mai dernier par Mgr Cyrille-Alfred Marois, prêtre, vicaire-général, de l'Archidiocèse de Québec, et s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, nous, prêtres soussignés, avons, avec l'autorisation du curé de cette paroisse, reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Sieur Charles-Joseph Magnan, professeur, à l'École Normale, frère de l'époux, et le Sieur Octave Lemieux, père de l'épouse, qui, ainsi que les époux, ont signé, avec nous, lecture faite.

(Signé) J. BRINDAMOUR, ptre.

LES ENFANTS DE HORMISDAS MAGNAN

Les enfants nés de ce mariage sont les suivants:

*Alphonse*, baptisé à Saint-Jean-Baptiste-de-Québec le 15 février 1900.

*Adrienne*, baptisée à Saint-Jean-Baptiste-de-Québec le 17 février 1901, sépulture à Québec le 27 mai 1903.

*Hormisdas* baptisé à Saint-Jean-Baptiste-de-Québec le 6 février 1902; sépulture à Québec le 26 avril 1903.

*Marguerite-Marie*, baptisée à Saint-Jean-Baptiste-de-Québec le 10 mai 1903; sépulture à Chicoutimi le 13 septembre 1903.

*Bruno-Charles-Joseph*, baptisé le 22 février 1905.

*Joseph-Antoine-Paul-Emile*, baptisé à Chicoutimi le 8 octobre 1906; entré dans la communauté des Pères Franciscains le 4 septembre 1922.

*François-Xavier*, baptisé à Saint-Jean-Baptiste-de-Québec le 5 décembre 1907; sépulture le 18 juillet 1908.

*Marie-Antoinette*, baptisée à Saint-Jean-Baptiste-de-Québec le 16 octobre 1910.

*Marie-Rolande*, baptisée le 15 octobre 1911, à Notre-Dame-du-Chemin.

*Marie-Jeanne*, baptisée à Notre-Dame-du-Chemin le 15 octobre 1912. A la mort de sa mère, en 1914, elle a été adoptée par sa tante, Eugénie Lemieux, Madame J. N. Gastonguay, qui l'élève comme son enfant.

*Marie-Madeleine*, baptisée à Notre-Dame-du-Chemin le 13 novembre 1913; sépulture à Québec le 26 février 1917.

#### SÉPULTURE DE ALICE LEMIEUX A NOTRE-DAME-DU-CHEMIN

“Le quatrième jour de septembre mil neuf cent quatorze, nous, prêtre soussigné, avons inhumé au cimetière Belmont le corps de Céline-Alice Lemieux épouse de Hormisdas Magnan, employé civil, décédée le 2 du courant à l'âge de 41 ans et 4 mois. Etaient présents:— Ernest Gagnon, J. E. Boily, Philéas Frédérick, etc., qui ont signé, lecture faite.

(Signé) D.-M.-A. MAGNAN, ptre.

Madame Alice Lemieux naquit à Québec en 1873, du mariage de Octave Lemieux, ancien marchand, et de Dame Philomène Gunner. Elle fit ses études au couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, à Bellevue, Chemin Sainte-Foy. Le 3 juin 1899, elle épousa Hormisdas Magnan, de Québec. Elle mourut le 2 septembre 1914, après dix jours de maladie, seulement. Elle s'éteignit paisiblement, munie des sacrements de la sainte Église catholique, laissant sept enfants en bas âge et une mémoire vénérée et chérie

parmi ceux qui l'avaient connue et avaient été à même d'apprécier ses belles qualités de cœur et d'esprit. Elle fut une épouse dévouée et aimante. Pieuse et femme de devoir, elle a donné toute sa vie un exemple persévérant de l'attachement invincible aux traditions françaises et catholiques. Jamais elle ne se déroba à ses devoirs de mère chrétienne.

Elle avait des aptitudes remarquables pour le piano; elle lisait la musique à première vue avec une grande facilité. Elle comptait pour une excellente musicienne dans le cercle de ses amis et parents.

20—MARIAGE DE HORMISDAS MAGNAN ET DE ALICE PAQUET,  
A LA BASILIQUE DE QUÉBEC

Le 22 août 1915, vu la dispense de trois bans de mariage accordée le même jour par Son Éminence Louis-Nazaire, Cardinal Bégin, Archevêque de Québec, entre Joseph-Edouard-Mormisdas Magnan, domicilié à Notre-Dame-du-Chemin, veuf majeur d'Alice Lemieux, fils de feu Jean-Baptiste Magnan et de feu Adéline Béland, en leur vivant de Sainte-Ursule, comté de Maskinongé, d'une part, et Marie-Alice-Flore Paquet, domiciliée en cette paroisse, fille majeure de feu Adolphe Paquet et de feu Eléonore Demers, en leur vivant de Saint-Nicolas, d'autre part, ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, nous, prêtre soussigné, du Séminaire de Québec, avons requis et reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Charles-Joseph Magnan, Inspecteur général des Écoles, de Notre-Dame-du-Chemin, frère de l'époux, et d'Alphonse Paquet, de Saint-Nicolas, frère de l'épouse, lesquels, ainsi que les époux, ont signé avec nous lecture faite.

(Signé) LOUIS-ADOLPHE PAQUET,  
Prêtre.

III

10—MARIAGE DE CHARLES-JOSEPH MAGNAN ET D'ÉLODIE  
CLOUTIER, A SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-QUÉBEC

Le 30 juillet 1889, vu la dispense de deux bans de mariage accordée le 27 du courant, par Mgr C. E. Légaré, Vicaire-général, vu aussi la publication du troisième ban faite au prône de l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, entre

Charles-Joseph Magnan, professeur et journaliste, de la susdite paroisse, fils majeur de Jean-Baptiste Magnan, rentier, et de défunte Marie-Adéline Béland, de Maskinongé, diocèse de Trois-Rivières, d'une part, et Marie-Amanda-Élodie Cloutier, fille majeure de Jean-Baptiste Cloutier, professeur à l'École Normale de Québec et marguillier en exercice de Saint-Jean-Baptiste de Québec et de Amanda Lambert, de la susdite paroisse, d'autre part, ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, nous, prêtre soussigné desservant de la paroisse de la Baie Saint-Paul, diocèse de Chicoutimi, dûment autorisé par le Rév. F.-X. Plamondon, prêtre, curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale, en présence de Jean-Baptiste Magnan, père de l'époux, et de Jean-Baptiste Cloutier, père de l'épouse, qui ont signé avec nous, ainsi que l'époux, lecture faite.

(Signé) D.-M.-A. MAGNAN, ptre.

#### LES ENFANTS DE CHARLES-JOSEPH MAGNAN

De ce mariage sont nés les enfants suivants:

*Marie-Adéline-Jeanne*, baptisée à Saint-Jean-Baptiste-de-Québec le 5 juin 1890; sépulture à Québec le 12 août 1890.

*Jean-Charles*, baptisé le 4 novembre 1891 à St-Jean-Baptiste-de-Québec; marié à N.-D.-du-Chemin le 20 juin 1917 à Rachel Genest.

*Marie-Jeanne*, baptisée à St-Jean-Baptiste-de-Québec le 11 octobre 1892; mariée à N.-D.-du-Chemin le 8 janvier 1919 à Eugène L'Heureux.

*Gabrielle*, baptisée le 3 janvier 1894 à St-Jean-Baptiste-de-Québec; sépulture à N.-D.-du-Chemin, le 11 septembre 1911.

*Marie-Adéline*, baptisée le 22 janvier 1896 à St-Jean-Baptiste-de-Québec; sépulture le 11 avril 1896.

*Pierre-Paul*, baptisé le 9 mars 1897 à St-Jean-Baptiste de Québec; marié à N.-D.-du-Chemin le 20 juin 1922 à Florence Barry.

DÉCÈS DE ÉLODIE CLOUTIER, A SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-  
QUÉBEC

Le 14 octobre 1897, je, soussigné, prêtre, avons inhumé dans le cimetière de N.-D.-de-Belmont, le corps de Élodie Cloutier, épouse de Charles-Joseph Magnan, professeur à l'École Normale, de Québec, décédée en cette paroisse le 12 du courant, à l'âge de 30 ans.

Présents à l'inhumation: John Ahern, Charles Lefèvre et autres soussignés.

(Signé) D.-A. MORISSET, ptre.

Madame Élodie Cloutier naquit à Québec en 1867 du mariage de Jean-Baptiste Cloutier, ancien professeur à l'École normale Laval de Québec, et de Amanda Lambert, tous les deux originaires de Saint-Nicolas. Elle fit ses études chez les Dames Ursulines de Québec.

Le 30 juillet 1889, elle épousa Charles-Joseph Magnan, alors professeur à l'École Normale de Québec.

D'un caractère enjoué, ayant beaucoup d'esprit et un cœur généreux, Élodie Cloutier fut vivement regrettée des siens et de ses amis. Elle écrivait joliment et sa vive imagination savait embellir les sujets les plus arides.

Elle mourut dans la fleur de l'âge, munie des sacrements de la sainte Église catholique, laissant quatre enfants en bas âge: Jean-Charles, Pierre-Paul, Jeanne et Gabrielle.

20—MARIAGE DE C.-J. MAGNAN ET DE ISABELLE TARDIVEL  
A LA CHAPELLE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

Le 26 décembre 1898, vu la dispense de trois bans de mariage accordée le 21 décembre par Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, entre Charles-Joseph Magnan, veuf de dame Marie-Élodie Cloutier, de St-Jean-Baptiste de Québec, d'une part, et demoiselle Isabelle Tardivel, fille de Sieur Jules-Paul Tardivel, journaliste, et de dame Henriette Brunelle, aussi de St-Jean-Baptiste de Québec, d'autre part, ne s'étant découvert aucun empêchement, nous, prêtre soussigné, avons reçu, avec l'autorisation de Mgr l'Archevêque, leur mutuel consentement de mariage, et leur avons donné la bénédiction nuptiale, en présence de Sieur Hormis-

das Magnan, témoin et frère de l'époux, et Sieur Jules-Paul Tardivel, père de l'épouse, qui ont signé avec les époux, et quelques parents et amis.

(Signé) T.-G. ROULEAU, ptre.

(Extrait des registres de Saint-Jean-Baptiste de Québec).

Les enfants nés de ce mariage sont les suivants:

*Marie*, baptisée le 26 mai 1899, à Saint-Jean-Baptiste-de-Québec; mariée le 21 juin 1920 à Alphondor Gagnon à Notre-Dame-du-Che-min.

*Juliette*, baptisée le 29 juin 1901 à Saint-Jean-Baptiste de Québec; sépulture le 4 juillet 1901.

*Marie-Thérèse*, baptisée le 16 juin 1902 à Saint-Jean-Baptiste de Québec; sépulture le 26 septembre 1902.

*Isabelle*, baptisée le 18 novembre 1903 à l'église de Saint-Jean-Baptiste de Québec. Entrée au noviciat des Dames Ursulines de Québec le 2 février 1925.

*Hélène*, baptisée à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 26 février 1905.

*Marguerite*, baptisée le 14 mai 1907 à Saint-Jean-Baptiste de Québec.

*Alice*, baptisée le 23 juin 1908 à St-Jean-Baptiste de Québec.

*Bernadette*, baptisée le 31 décembre 1909 à Notre-Dame-du-Che-min.

*Gabrielle*, baptisée le 7 avril 1916 à l'Hôpital St-François-d'Assise, dans la paroisse de ce nom.



## HUITIÈME GÉNÉRATION

## I

MARIAGE DE JEAN-CHARLES MAGNAN ET DE RACHEL GENEST A  
NOTRE-DAME-DU-CHEMIN, QUÉBEC

Le 20 juin 1917, vu la dispense de deux bans accordée par Mgr C. A. Marois, protonotaire apostolique et Vicaire général, en date du 14 courant, vu aussi la publication du 3ème ban faite au prône de nos messes paroissiales entre Jean-Charles Magnan, agronome officiel, fils majeur de Charles-Joseph Magnan, et de feu Élodie Cloutier, de la paroisse de Saint-Casimir de Portneuf, d'une part, et de Rachel Genest, fille mineure de Joseph-Albert Genest et de Léocadie Beauvais, de cette paroisse, d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement, nous soussigné, prêtre du diocèse de Québec, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Charles-Joseph Magnan, père du marié, et J.-A. Genest père de la mariée, Rachel Genest, qui ont signé avec nous, lecture faite.

(Signé) D.-M.-A. MAGNAN, prêtre.

Les enfants nés de ce mariage sont les suivants:

*Lucie*, baptisée le 6 février 1922, à Saint-Casimir, comté de Portneuf.

*Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Casimir le 2 juillet 1923.

*Isabelle*, baptisée à Saint-Casimir le 5 janvier 1925.

## II

MARIAGE DE JEANNE MAGNAN ET DE EUGÈNE L'HEUREUX, A  
NOTRE-DAME-DU-CHEMIN, QUÉBEC

Le 8 janvier 1919, vu la dispense de deux bans de mariage accordée par Mgr C. A. Marois, Protonotaire Apostolique et Vicaire-général, en date du 27 décembre 1918, vu aussi la publication du 3ème ban faite au prône de nos messes paroissiales entre Eugène L'Heureux, avocat, domicilié en la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Chicoutimi, fils majeur de Ulric L'Heureux et d'Eléonore Nolin, de cette paroisse, d'une part, et Jeanne Magnan, fille majeure de Charles-Joseph Magnan et de feu Élodie Cloutier, de cette paroisse, d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêche-

ment, nous, soussigné, prêtre de la Compagnie de Jésus curé de cette paroisse, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence d'Ulric l'Heureux, père de l'époux, et Charles-Joseph Magnan, père de l'épouse, qui, ainsi que les époux ont signé avec nous le présent acte, lecture faite.

JOSEPH WADDELL, S. J.,

Ptre Curé.

L'enfant né de ce mariage est le suivant:  
*Louise*, baptisée à Chicoutimi le 7 janvier 1921.

### III

#### MARIAGE DE MARIE MAGNAN ET D'ALPHONDOR GAGNON, A NOTRE-DAME-DU-CHEMIN, QUÉBEC

Le 21 juin 1920, vu la dispense de deux bans de mariage, accordée par Mgr C. A. Marois, Protonotaire Apostolique et Vicaire-général, en date du 16 courant, vu aussi la publication du 3ème ban faite au prône des messes paroissiales entre Alphondor Gagnon, professeur, fils majeur de feu Jean Gagnon et d'Adéline Théberge, de la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Chicoutimi, d'une part, de Marie Magnan, fille mineure de Charles-Joseph Magnan, et d'Isabelle Tardivel, de cette paroisse, d'autre part, nous, soussigné, prêtre curé du Lac-Noir, à ce dûment autorisé avec le consentement de la partie mineure, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Charles-Joseph Magnan, père de l'épouse et d'Eugène l'Heureux, beau-frère de l'époux, qui, ainsi que les époux, ont signé avec nous, le présent acte, lecture faite.

(Signé) D.-M.-A. MAGNAN, ptre.

L'enfant né de ce mariage:  
*Jean*, baptisé le 24 mai 1921 à l'Hôpital Saint-François-d'Assises, Québec.

Alphonдор Gagnon mourut à Saint-Cajétan-d'Armagh le 25 octobre 1922. Il fut inhumé dans la même paroisse, lieu de sa naissance, le 27 du même mois. Ancien professeur à l'École normale de Chicoutimi, et à sa mort, professeur à l'École normale Laval de Québec. Monsieur Gagnon a été fauché par la mort au moment où un brillant avenir lui souriait. Il avait un goût artistique très prononcé: il peignait joliment et jouait le piano avec un talent peu ordinaire.

## IV

MARIAGE DE PIERRE-PAUL MAGNAN ET DE FLORENCE BARRY  
A NOTRE-DAME-DU-CHEMIN, QUÉBEC

Le 20 juin 1922, nous soussigné, vu la dispense de deux bans de mariage accordée par Mgr C. A. Marois, Protonotaire Apostolique et Vicaire-général, en date du 12 de juin entre Pierre-Paul Magnan, professeur, fils majeur de Charles-Joseph Magnan et de feu Elodie Cloutier, de cette paroisse, d'une part, et Florence Barry, fille majeure de Henri-Désiré Barry, et de Marie-Luce Pouliot, aussi de cette paroisse, d'autre part et vu la publication du 3ème ban faite au prône des messes paroissiales, en cette église, ne s'étant découvert aucun empêchement, nous, soussigné, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Charles-Joseph Magnan, père de l'époux, et H.-D. Barry, père de l'épouse, qui ont signé avec nous, lecture faite, ainsi que les époux.

F. F. M. BELIVEAU, ptre O. P.

## V

MARIAGE DE CÉCILE MAGNAN ET DE JOSEPH CARDINAL,  
A SAINT-JOSEPH-DE-MASKINONGÉ

Le 29 juillet 1920, après la publication d'un ban de mariage faite au prône des messes paroissiales et en cette paroisse et en celle de Saint-Barthélémy le dimanche précédent, ainsi qu'il appert par un certificat en date du 5 de ce mois, de Monsieur l'abbé F.-R. Bonin, curé de la susdite paroisse, entre Joseph-Zéphirin-Alfred Cardinal, cultivateur, domicilié à Saint-Barthélémy, fils majeur de Zéphirin Cardinal,

rentier, et de feu Henriette Dudemaine, de Saint-Norbert de Berthier, d'une part; et Marie-Georgianna-Cécile Magnan, fille majeure de Jean-Baptiste-Ernest Magnan, ancien instituteur, et de Marie-Anne Bruneau, de cette paroisse, d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement de mariage ni opposition quelconque, et les parties contractantes ayant obtenu, le deux de ce mois, de Mgr Ubald Marchand, Vicaire-général, de ce diocèse, la dispense de deux autres bans nous, prêtre curé de Saint-Désiré-du-Lac-Noir, comté de Mégantic, soussigné, dûment autorisé par M. le Chanoine J.-F. Béland, curé de cette paroisse, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence des Sieurs J.-B. Ernest Magnan, père de l'épouse, et de Aristide Lesage, beau-frère de l'époux de Montréal, lesquels ont signé avec nous ainsi que les époux

D.-M.-A. MAGNAN, prêtre.

De ce mariage est né:

*Jacques*, baptisé le 12 août 1923.

---

# APPENDICE

## I

NOTES BIOGRAPHIQUES SUR LES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS  
DE JEAN-BAPTISTE MAGNAN ET DE ADÉLINE BÉLAND

### ERNEST MAGNAN

Jean-Baptiste-Ernest Magnan naquit à Sainte-Ursule, comté de Maskinongé, le 4 décembre 1857, du mariage de Jean-Baptiste Magnan et de Adéline Béland. Le 29 janvier 1889, il épousa Marie-Anne Bruneau, de Maskinongé.

Pendant plus de vingt-cinq ans, il enseigna à la Rivière-du-Loup, Saint-Justin et à Maskinongé, où il s'établit vers 1884.

A Maskinongé, il occupa la charge de secrétaire des écoles pendant une vingtaine d'années, à la satisfaction de tous les intéressés.

C'était l'homme de confiance de toute la paroisse. D'un caractère conciliant, il savait plaire à tout le monde, tout en faisant son devoir. Il avait une solide instruction. Les procès-verbaux qu'il préparait étaient inattaquables. L'inspecteur d'écoles de la région, monsieur Alphonse L. Auger, a fait l'éloge de ce travailleur modeste qui fut fidèle à son poste jusqu'au dernier instant de sa vie. Voici ce qu'il dit dans le rapport du Surintendant de l'Instruction Publique, année 1923-24:

“M. J.-B.-Ernest Magnan, âgé de 66 ans, est décédé le 23 juin dernier, après une carrière laborieuse et féconde. Pendant plus de vingt ans, M. Magnan a enseigné successivement à la Rivière-du-Loup-en-Haut, à St-Justin et à Maskinongé; puis il eut l'honneur de succéder à M. le notaire L. Galipeault, comme secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire de St-Joseph-de-Maskinongé, importante charge qu'il a toujours remplie d'une façon remarquable.

“Je tiens à reconnaître ses bons offices à mon égard. A Maskinongé je lui laissais le soin d'organiser mes visites aux écoles. Il se faisait un plaisir de me faire accompagner par MM. les commissaires, et venait souvent m'aider à faire subir les examens aux élèves. Cela lui rappelait, me disait-il, l'heureuse époque de ses années d'enseignement.

“M. Ernest Magnan jouissait d'une grande estime. Sa courtoisie et son aménité de caractère le rendaient d'un commerce facile et agréable. Le souvenir de ce gentilhomme vivra toujours dans le cœur de ses nombreux amis.”

Ernest Magnan a laissé une mémoire vénérée dans tout le district de Maskinongé. Il est mort le 23 juin 1923, veille de la fête de son saint patron, et il fut inhumé le 26 du même mois, à Maskinongé, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Il mourut quatre jours avant l'ordination de son fils Antonio, offrant à Dieu le dur sacrifice de ne pouvoir assister à cette fête de famille, la plus consolante qu'il soit sur cette terre.

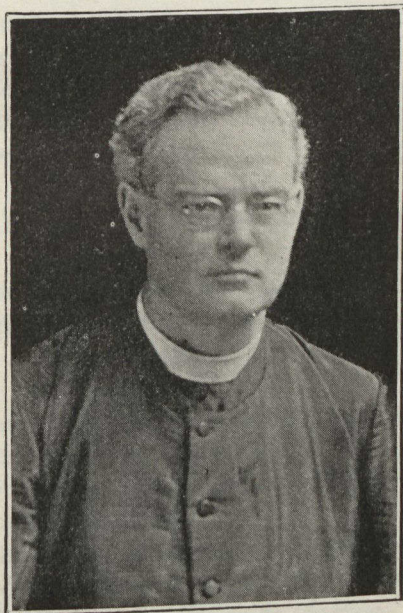
## II

### SŒUR MARIE-ADÉLINE, DES SŒURS DE LA PROVIDENCE (GEORGIANA MAGNAN)

Sœur Marie-Adéline naquit à Sainte-Ursule, comté de Maskinongé, le 12 juillet 1859. Elle fit ses études chez les Sœurs de la Providence de la même paroisse, où elle se fit remarquer par son amour du travail et une piété très vive.

A la mort de notre mère, en 1875, elle prit la direction de la maison. Par son affection toute fraternelle, son dévouement à toute épreuve, elle tâcha d'adoucir le chagrin causé par le départ de notre chère mère. Elle fut pour nous plus qu'une sœur dévouée; elle fut une mère attentive et aimante; elle n'a cessé, depuis, de nous porter un grand intérêt, suivant chacun de nous dans la vie; nous aidant de ses conseils, de ses prières et de sa vive sympathie.

En 1885, elle avait le bonheur de réaliser un de ses projets les plus chers: elle entra chez les Sœurs de la Providence à Montréal, communauté qu'elle avait connue et appréciée dès son enfance à Sainte-Ursule.



**L'abbé D.-M.-A. MAGNAN,**  
docteur en théologie,  
curé de Saint-Désiré-du-Lac-Noir,  
comté Mégantic.

Elle a passé la plus grande partie de sa vie à l'Institution des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, où elle a enseigné dans les diverses classes de cette belle institution.

Pendant une quinzaine d'années, elle a rempli la charge de Maîtresse des Novices dans la communauté de Sourdes-Muettes, dite Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, et fondée au sein même de la communauté des Sœurs de la Providence.

Depuis plus de vingt-cinq ans, elle visite les malades sourdes-muettes établies dans la ville de Montréal, et s'occupe de la bibliothèque et du musée de l'Institution des sourdes-muettes.

### L'ABBÉ ARISTIDE MAGNAN

L'abbé Denis-Michel-Aristide Magnan est né à Sainte-Ursule, le 28 septembre 1863, du mariage de Jean-Baptiste Magnan et de Adéline Béland. Il fut baptisé le même jour à Saint-Justin, paroisse voisine.

En 1880, il entra à l'École normale Laval de Québec, et l'année suivante, après un travail ardu et inouï, il était admis au Grand Séminaire de Québec, où il suivit les cours de philosophie et de théologie.

Le 13 juin 1886, il avait le bonheur d'être ordonné prêtre, avec plusieurs de ses confrères, entr'autres Mgr Paul-Eugène Roy, aujourd'hui évêque auxiliaire de Québec.

Depuis cette date, il a exercé le saint ministère et fait de l'enseignement. Voici les différentes étapes de son ministère: Vicaire aux Éboulements, 1887-88; à la Baie Saint-Paul, 1888-89; à la cathédrale de Chicoutimi, 1888-89; étudiant au collège Canadien à Rome, 1890-93, où il décrocha le titre de docteur en théologie; professeur au collège de Lévis, 1893-95; curé de Saint-Gilles, 1895-98. Il fit ensuite du ministère aux États-Unis: il fut vicaire à Notre-Dame-de-Fall-River, Mass, 1899-1902; à Saint-Roch de la même ville, 1902-03; curé de Saint-Joseph-de-Muskegon, dans le Michigan, 1903-05; de Sainte-Marie-de-Manistee, 1905-06; vicaire à Saint-Antoine-de-New-Bedford, Mass., de 1906 à 1912.



L'abbé Magnan revint au pays en 1912, après quatorze années de ministère actif aux États-Unis. A son arrivée, il fut nommé missionnaire diocésain à Québec. En 1913, il fut nommé vicaire à Lévis, et en 1914, il devenait curé de Saint-Désiré-du-Lac-Noir, où il est actuellement.

L'abbé Aristide Magnan s'est acquis une réputation justement méritée d'écrivain et de prédicateur distingué. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages remarquables, d'histoire et d'apologétique.

Voici la liste des principaux ouvrages publiés par l'abbé Aristide Magnan :

1. "A la recherche de la Vérité," Québec, 1902.
2. "Socialisme et Christianisme," (traduction d'une étude de Mgr William Stang, évêque de Fall-River, Mass.) publié à New-Bedford, Mass., en 1906.
3. "Cathéchisme de la Très-Sainte-Messe," publié à Boston, 1909.
4. "Histoire de la race française aux États-Unis," publié à Paris, en 1912.
5. "Même ouvrage réédité à Paris en 1913".
6. "Rime et Raison," poèmes populaires, Québec, 1923.

#### HORMISDAS MAGNAN

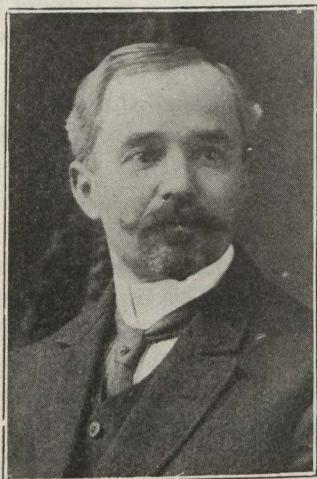
Joseph-Edouard-Hormisdas Magnan est né à Sainte-Ursule, comté de Maskinongé, le 25 février 1861, du mariage de Jean-Baptiste Magnan et de Adéline Béland. Il fut baptisé le même jour à Saint-Léon-le-Grand, paroisse voisine.

Il a fait ses études au collège de Nicolet, de 1875 à 1883.

Il entra chez les Jésuites de Montréal en 1884 et y demeura jusqu'en 1895.

Peu de mois après son arrivée dans l'Ordre de Saint Ignace, il fut envoyé au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, rue Rachel, Montréal, pour y fonder une imprimerie, sous la direction du R. P. Devine, s.j. Cette imprimerie devint, peu d'années après, les superbes ateliers d'imprimerie du "Messager du Sacré-Cœur," que l'on admire aujourd'hui.

En 1889, il était envoyé au collège Sainte-Marie, rue Bleury pour classer la riche bibliothèque de cette institution, com



**M. HORMISDAS MAGNAN,**  
publiciste du Ministère de la Colonisation  
de Québec.

prenant une vingtaine de mille volumes qu'on venait de déménager dans un nouveau local. C'est pendant ce travail absorbant, et en préparant le catalogue de cette bibliothèque, qu'il dut abandonner la communauté des Jésuites pour cause de santé.

Après un an de repos à la Malbaie, et pour se préparer à la carrière du journalisme, il fit un stage d'un an à l'École normale Laval de Québec, de 1897 à 1898.

Le 3 mai 1899, il épousait Mademoiselle Alice Lemieux, de Québec. Celle-ci mourut le 2 septembre 1914, laissant sept enfants en bas âge.

Au mois d'août 1915, Hormisdas Magnan mariait en secondes noces, Alice Paquet, autrefois de Saint-Nicolas.

Après avoir été secrétaire de la rédaction à "L'Enseignement Primaire," de 1898 à 1901, puis rédacteur au "Soleil," de 1902 à 1904, il accepta la direction du "Progrès du Saguenay," publié à Chicoutimi. Il redigea ce journal jusqu'en 1907, alors qu'il fut appelé à la rédaction de l'"Action Catholique," qu'on venait de fonder à Québec.

En 1910, Hormisdas Magnan était invité par l'honorable M. Charles Devlin, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à prendre la direction de la publicité au Département de la Colonisation, poste responsable qu'il occupe encore.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et études historiques ainsi que d'un grand nombre de brochures traitant de la Colonisation.

Voici la liste de ses principaux ouvrages :

- 1—Établissement hydrothérapique de Saint-Roch, Québec, 1896.
- 2—Notes historiques sur la banlieue de Québec, Québec, 1915.
- 3—Le Club des Marins catholiques, Québec, 1918.
- 4—Histoire de la paroisse de Saint-Nicolas et de la famille Paquet, Québec, 1918.
- 5—La propagande anti-alcoolique par la publicité, Québec, 1914.
- 6—Histoire de la dévotion à Saint Joseph, au Canada, Québec, 1921.
- 7—Monographies des paroisses de colonisation. Étude sur la colonisation dans la province de Québec. Québec, 1913.
- 8—La région du Lac Saint-Jean, Québec, 1916.
- 9—La région de la Gatineau, Québec, 1916.
- 10—La région de Labelle, Québec, 1916.
- 11—La vallée de la Matapédia. Québec, 1919.

- 12—La région du Témiscamingue. Québec, 1920.  
 13—La région de l'Abitibi. Québec, 1920.  
 14—La région de la Mattavinie. Québec, 1920.  
 15—Les Cantons de l'Est et le Sud-Est de Québec. Québec, 1920.  
 16—La région de Témiscouata et de Rimouski. Québec, 1920.  
 17—La région de Gaspé et de Bonaventure. Québec, 1920.  
 18—Le Nord-Ouest de Montréal et d'Ottawa. Québec, 1921.  
 19—Le "Guide du colon," comprenant toutes les paroisses de colonisation de la province de Québec. Québec, 1922.  
 20—Appel à la terre. Nos régions de colonisation. Québec, 1923.  
 21—Cinq nouvelles brochures sur les régions de colonisation: L'Abitibi, le Témiscamingue, le Nord de Montréal, le Lac-Saint-Jean, le sud-est de Québec. Québec, 1923.  
 22—"Peintres et sculpteurs canadiens". Conférence donnée à l'Université Laval en 1922, sur les peintres et sculpteurs canadiens qui ont vécu depuis le commencement de la colonie jusqu'à nous, c'est-à-dire tous les artistes disparus. Conférence publiée dans le "Terroir", de Québec décembre 1922 et janvier 1923.  
 23—Les drapeaux arborés dans la province de Québec, depuis Champlain, jusqu'à nos jours. Article paru dans le "Bulletin des recherches historiques," en 1919.  
 24—Dictionnaire historique et géographique des paroisses, dessertes et municipalités de la Province de Québec. Ouvrage de plus de 600 pages, prêt à aller sous presse.  
 25—Histoire de la famille Magnan: branche de la famille Magnan, originaire de Charlesbourg, 1665, établie à Saint-Cuthbert, comté de Berthier, en 1775. Ouvrage historique et généalogique.

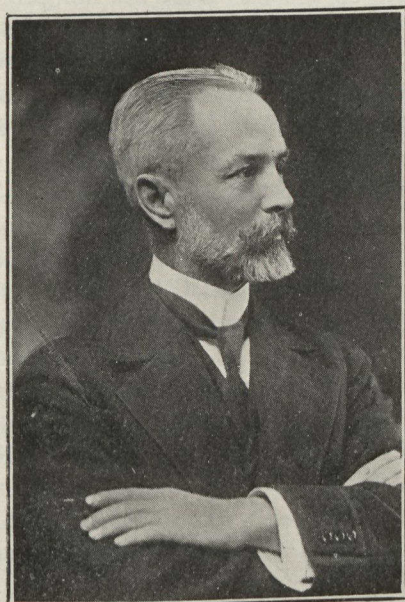
### CHARLES-JOSEPH MAGNAN

Charles-Joseph Magnan est né à Sainte-Ursule, comté de Maskinongé, le 11 novembre 1865, du mariage de Jean-Baptiste Magnan et de Adéline Béland.

A l'âge de 15 ans, il était déjà instituteur-adjoint à Louiseville, où il enseigna de 1881 à 1883. En cette dernière année, il entra à l'École normale Laval, où il décrocha le diplôme d'école modèle et le prix du Prince de Galles. Il enseigna ensuite au Patronage de Québec de 1884 à 1887.

En novembre 1887, obligé de se reposer pendant une année des fatigues de l'enseignement, il fonda le journal "La Paix", aux Trois-Rivières, qu'il rédigea à la demande de l'honorable Honoré Mercier, alors Premier ministre de la province de Québec.

En 1889, monsieur Magnan fut nommé professeur à l'École normale Laval, poste qu'il occupa jusqu'en 1912, date où il fût appelé par le gouvernement Gouin au poste d'Inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec.



**M. le Commandeur CHARLES-JOSEPH MAGNAN.**  
**Inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec.**

Monsieur Magnan est aussi le directeur-propriétaire de "L'Enseignement Primaire," qu'il rédige depuis 1890. Cette revue, sur la recommandation du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, est adressée, par le Gouvernement, à toutes les écoles catholiques de la province de Québec, depuis 1898.

Monsieur Magnan est aussi l'auteur de plusieurs manuels classiques et autres ouvrages traitant spécialement d'éducation et d'enseignement.

C.-J. Magnan est président du Conseil supérieur de la Société Saint-Vincent-de-Paul du Canada, depuis 1911, et président du Conseil particulier de Québec depuis 1899. Il a été créé Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand par Sa Sainteté Benoît XV, en mai 1918. Il est membre de la Société Royale du Canada et docteur ès-Lettres des universités Laval et d'Ottawa et ex-président de l'Association des instituteurs catholiques de Québec et de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

C.-J. Magnan a pris part à plusieurs congrès importants de 1900 à 1923: congrès eucharistiques, congrès de semaines sociales de Montréal et d'Ottawa, congrès de langue française, congrès pédagogiques, etc. etc. C'est lui qui, en 1912 inaugura, à Laprairie, les congrès de commissaires d'écoles.

C.-J. Magnan s'est acquis une belle renommée d'écrivain et d'orateur.

En 1909, en compagnie de son épouse, Isabelle Tardivel, il fit un voyage d'études en Europe. Il visita les écoles normales et les écoles primaires de la France, de la Suisse et de la Belgique. A son retour, il présenta au Surintendant de l'Instruction publique un substantiel rapport sur sa mission officielle. En avril 1909, il prit part, au Vatican aux fêtes organisées par la Société Saint-Vincent-de-Paul, de Paris, à titre de délégué du Conseil Supérieur de Québec. Durant le même séjour à Rome, en compagnie de sa femme, il eût le bonheur d'assister à la béatification de Jeanne-d'Arc, à Saint-Pierre-de-Rome.

Voici la liste de ses principaux ouvrages :

- L'Enseignement Primaire*.—Questions diverses. Trois-Rivières, 1888. 1 vol.
- Polémique à propos d'enseignement*.—Québec, 1894. 112 pages. 1 vol.
- Manuel de droit civique*.—Québec, 1894. 416 pages. 1 vol.
- Manuel de droit civique*.—(Édition simplifiée) Québec, 1896. 240 pages. 1 vol.
- La Bibliothèque Canadienne-Française*.—(Revue mensuelle) Vol. 1. Québec, 1896. Avec le vol. 2, cette revue, donnée au Patronage, a pris le nom de "Les fleurs de la Charité". Québec, 1897, 200 pages.
- Les noces d'or de la Société Saint-Vincent-de-Paul*.—(En collaboration) Québec, 1896. 382 pages. 1 vol.
- A travers les Beaux-Arts*.—Québec, 1898. 64 pages.
- Mon Premier livre*.—Lire, écrire, compter. Éducation, Instruction (En collaboration) Québec, 1900. (Plusieurs éditions) Le Manuel est la propriété du gouvernement de Québec. Vol. 1, 125 pages. Vol. 2, 125 pages.
- Pédagogie pratique et théorique*.—(En collaboration). Québec, 1901 250 pages. 1 volume.
- Honneur à la province de Québec*.—Mémorial sur la question scolaire. 1903. 1 volume.
- L'École rurale*.—Revue d'enseignement agricole, illustrée. (septembre 1904 à juin 1905.) Publiée comme supplément de *L'Enseignement Primaire*, 40 pages. 1 volume.
- Organisation politique et administrative du Canada*.—Québec, 1905. 108 pages. 1 volume.
- Instruction civique*.—Québec, 1907. (Avec éditions subséquentes) 128 pages. 1 volume.
- L'Analyse grammaticale et l'Analyse logique*.—Aux brevets de capacité, à l'École normale et à l'École primaire, intermédiaire et supérieure. Québec, 1907. (Avec éditions subséquentes) 164 pages. 1 volume.
- Noces d'or de l'École normale Laval*.—(En collaboration). Québec, 1908. 252 pages. 1 volume.
- Pédagogie pratique et théorique*.—Nouvelle édition revue et considérablement augmentée. (En collaboration) Québec, 1909. Avec éditions subséquentes. 422 pages. 1 volume.
- Les écoles normales et les écoles primaires en France, en Suisse et en Belgique*—Rapport présenté au Surintendant de l'Instruction publique et au Comité catholique. Québec, 1909. 366 pages. 1 volume.
- Nouvelle méthode de langue française*.—Premier livre. (En collaboration). Québec, 1910. 124 pages. 1 volume.
- Nouvelle méthode de langue française*.—Deuxième livre. (En collaboration). Québec, 1912. 212 pages. 1 volume.
- L'Enseignement Primaire*.—Revue pédagogique mensuelle, illustrée, publiée à Québec. Fondée en 1880, cette revue forme un volume de 640 pages chaque année. M. C.-J. Magnan en est le directeur depuis 1890, et le propriétaire depuis 1897.
- Au service de mon pays*.—Discours, conférences et souvenirs de voyages. Instruction publique, Religion, Patriotisme, etc. Avec appendices documentaires. Québec, 1917. 536 pages, 1 volume.
- A propos d'Instruction obligatoire*.—La situation scolaire dans la province de Québec. Québec, 1919. 120 pages. 1 volume.
- Réponse de M. C.-J. Magnan*, Inspecteur-général des écoles catholiques, à un discours de M. T.-L. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe, prononcé

devant l'Assemblée législative, le 25 janvier 1919. Instruction obligatoire et chiffres s'y rapportant. Québec, 1 volume. 64 pages. Le discours de M. Magnan fut prononcé dans la salle des Promotions de l'Université Laval le 12 février 1919.

*Le docteur Joseph Painchaud.*—Vie abrégée. Montréal, 1919. 16 pages.

*Le docteur Joseph Painchaud.*—Vie complète. Manuscrit.

*Un héritage sacré.*—Conférence donnée sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

*Éclairons la route.*—(Ouvrage traitant de l'instruction publique dans la province de Québec) Un in-8 de 300 pages. 1922.

*Une héroïne de la charité.*—Québec, 1922.

*Mélanges.*—6 volumes. En préparation. 1925-26.

## L'ABBÉ ANTONIO MAGNAN

L'abbé Antonio Magnan est né à Maskinongé, le 12 juin 1898, du mariage de Jean-Baptiste-Ernest Magnan et de Marie-Anne Bruneau. Il a fait ses études classiques au séminaire des Trois-Rivières, de 1912 à 1919, alors qu'il rentra au Grand Séminaire, pour y étudier la théologie. Il a été ordonné prêtre aux Trois-Rivières, le 29 juin 1923. Le lendemain, il disait sa première messe à Maskinongé, sa paroisse natale.

Il débuta dans le ministère comme vicaire à Saint-Narcisse, comté de Champlain. Au mois de novembre 1923, il fut nommé vicaire à Sainte-Anne-de-la-Pérade, dans le même comté, où il y exerce encore le saint ministère paroissial.

## JEAN-CHARLES MAGNAN

Ingénieur-agronome

Jean-Charles Magnan est né le 3 novembre 1891, du mariage de Charles-Joseph Magnan et de Élodie Cloutier.

Il fit d'abord trois années d'études classiques au séminaire de Québec puis il suivit les cours de pédagogie une année à l'École normale Laval de Québec. De là, il fut envoyé à l'Institut agricole d'Oka, d'où il sortit le 26 août 1912, avec un diplôme de Bachelier-ès-science agricole.

Après s'être livré avec succès à la culture du sol à Saint-Casimir, dans le comté de Portneuf, les services de monsieur Magnan furent requis par le ministère provincial de l'Agriculture de Québec. Il fut nommé officiellement ingénieur-



agronome du district de Portneuf et de Champlain en septembre 1913. Le jeune agronome s'occupa activement de l'enseignement de l'agriculture dans les écoles rurales de la province, particulièrement au Collège de Saint-Casimir, et en 1914, il devenait directeur des jardins scolaires dans la province de Québec.

Jean-Charles Magnan a publié plusieurs brochures se rapportant à l'agriculture :

“L'agriculture dans les écoles de la campagne,”

“Le jardin scolaire,”

“Le glaisage des terres sablonneuses,”

Aussi plusieurs articles dans l'*Enseignement Primaire*, le *Bulletin de la Ferme*, *La Gazette Agricole*, etc.

Il faut rendre à monsieur Jean-Charles Magnan le témoignage qu'il a créé le mouvement coopératif du glaisage des terres de sable dans le comté de Portneuf. Des centaines de cultivateurs des comtés de Portneuf et de Champlain ont couvert des milliers d'arpents de terre avec de l'argile comme amendement. Ce mouvement se généralise de plus en plus dans la Province, grâce à l'exemple des cultivateurs du comté de Portneuf, en particulier ceux de Saint-Raymond. Le glaisage est un procédé qui a pour but d'améliorer les terres sablonneuses généralement pauvres.

Les cultivateurs du comté de Portneuf ont fêté dernièrement, le 18 octobre 1923, l'arrivée de monsieur Magnan, comme ingénieur-agronome, il y a dix ans. Une coupe d'argent lui fut offerte par les cultivateurs du comté, en souvenir et en reconnaissance des services rendus dans le district.

## ARISTIDE MAGNAN

Professeur

Aristide Magnan naquit à Maskinongé le 25 mars 1890 du mariage de Jean-Baptiste-Ernest Magnan et de Marie-Anne Bruneau.

Il fit ses études primaires à l'école de sa paroisse. En 1907, il entra à l'École normale Laval de Québec, et en 1909 il obtenait un diplôme académique avec distinction.

Après avoir enseigné aux Trois-Rivières, à Québec et à Montréal, il s'enrôla dans le corps militaire de Laval au mois de juin 1918, puis passa immédiatement en Angleterre, où il suivit des cours militaires jusqu'à la déclaration de l'armistice. Il revint alors au pays avec le grade de sergent. Il continua les cours militaires à la Pointe-aux-Trembles pendant deux ans et fut qualifié lieutenant. Depuis 1920, il a repris l'enseignement dans le district de Montréal.

## PIERRE-PAUL MAGNAN

Professeur

Pierre-Paul Magnan est né le 8 mars 1897, dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Québec, du mariage de Charles-Joseph Magnan, et de dame Élodie Cloutier. Il a fait ses études à l'École normale Laval de Québec, où il obtint, en 1916, son diplôme académique et la médaille du duc de Connaught pour l'enseignement.

Depuis 1916, il enseigne à l'École Montcalm, Notre-Dame-du-Chemin, où il se dévoue à la noble tâche de l'enseignement. Il a été président actif de l'Association des Instituteurs de la ville de Québec, le Cercle pédagogique Morissette, dont il fut aussi le secrétaire trésorier pendant plusieurs années.

Le 20 juin 1922, M. Pierre-Paul Magnan a épousé, à l'église de Notre-Dame-du-Chemin, de Québec, Mademoiselle Florence Barry, fille de M. Henri-Désiré Barry et de dame Marie-Luce Pouliot.

## ALPHONSE MAGNAN

Employé civil

Alphonse Magnan, fils de Hormisdas Magnan et de Alice Lemieux, est né à Saint-Jean-Baptiste-de-Québec, le 14 février 1900. Il fit ses études primaires chez les Frères des Écoles Chrésiennes de l'Académie Saint-Joseph. De là il passa par l'École normale Laval de Québec.

De 1918 à 1922, il suivit les cours d'Arpentage et de Génie-forestier à l'Université Laval de Québec. En 1922, il fut admis dans le service forestier du Ministère des Terres et Forêts, poste qu'il occupe encore.

### CHARLES MAGNAN

Pianiste-organiste

Charles Magnan, fils de Hormisdas Magnan et de Alice Lemieux, est né à Chicoutimi le 21 février 1905. Il suivit d'abord les cours primaires du pensionnat de Saint-Louis de Gonzague de Québec pendant trois années. De là, il passa au Séminaire de Québec où il fit les premières années du cours classique.

A quinze ans, il commençait des cours réguliers de piano de solfège et d'harmonie sous la direction de Madame Berthe Roy, notre grande artiste-pianiste canadienne-française. Après deux ans d'études, il se présenta devant l'Académie de Musique de Québec qui lui décerna ses diplômes *Supérieur* et *Lauréat* avec "Très grande distinction".

En 1923, à l'âge de dix-sept ans, il fut choisi pour être organiste à l'église de Notre-Dame-du-Chemin de Québec, poste qu'il occupe encore. Il est actuellement l'élève de M. Henri Gagnon, organiste de la Basilique de Québec.

Charles Magnan fait partie du service civil au Parlement de Québec, depuis l'année 1920. Il est employé dans la branche du Cadastre, service qui dépend du Ministère de la Colonisation des Mines et des Pêcheries.

### LE FRÈRE XAVIER, O. F. M. (PAUL-ÉMILE MAGNAN)

Paul-Emile Magnan est né le 8 octobre 1906, à Chicoutimi, du mariage de Hormisdas Magnan et de Alice Lemieux. Il a fait ses études à l'Académie Notre-Dame-du-Chemin à Québec, dirigée par les Frères de l'Instruction Chrétienne.

A l'âge de seize ans, le 4 septembre 1922, il entra, dans la communauté des Pères Franciscains, à Rosemont, Montréal. Il fait actuellement un stage de trois ans, nommé oblature, après lequel il entrera au noviciat pour y faire profession solennelle.

On sait que les Frères Convers dans l'Ordre de saint François sont liés par les mêmes vœux que les religieux-prêtres de la famille séraphique. Il arrive en effet que de bons et dignes jeunes gens, ne pouvant, pour une raison ou pour une autre, aspirer au sacerdoce, désirent néanmoins suivre de près les traces de saint François. Ils sont admis dans l'Ordre en qualité de frères convers. Leur vie est partagée entre la prière et les travaux manuels du couvent. L'ordre franciscain compte un grand nombre de frères convers qui se sont sanctifiés: tel saint François, lui-même, Saint-Pascal Baylon, etc.

### PAUL MAGNAN

Paul Magnan, fils de Ernest Magnan et de Marie-Anne Bruneau, est né le 1er mai 1900, à Maskinongé. Il fit des études primaires à l'école de son village. Depuis quelques années il est à l'emploi de la compagnie "Montreal Light Heat and Power Consolidated."

### LA VÉNÉRÉE SŒUR SAINTE-MARIE

MARIE-JEANNE MAGNAN (1)

*Religieuse Augustine Hospitalière de la Miséricorde de Jésus à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec (2)*

NOTICE BIOGRAPHIQUE PAR LA RÉVÉRENDE SŒUR SAINT-ANDRÉ DE LA MÊME COMMUNAUTÉ

Notre vénérée Sœur Ste-Marie naquit à St-Charles-de-Charlesbourg, le 5 mai 1723 et y fut baptisée le lendemain par Messire Le Boullenger, curé de cette paroisse. Elle reçut au baptême les noms de Marie-Jeanne.

Le 6 février 1747, ses parents, Monsieur Germain Magnan et Madame Marie Dhéry, (on lit aux registres Dirie et Derie) ayant promis de payer sa dot, elle fut admise au Noviciat, sous la supériorité de la Mère Marie-Andrée Regnard Duplessis de Ste-Hélène et l'autorité de Monseigneur Henri-Marie du Breuil de Pontbriand, évêque de Québec. Elle fut revêtue

(1) C'est ainsi qu'elle a signé ses vœux de religion, le 6 août 1748, bien que l'acte de baptême porte Magnin et qu'on lise en nos registres Magnan.

(2) Notice préparée par la Mère Sainte-André des Sœurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu.

du Saint Habit, le 5 août de la même année, par Messire Jean-Baptiste Olivier Briand, Chanoine de l'église cathédrale et confesseur de cette communauté. Il était assisté à cette cérémonie de Messieurs Renoer, prêtre et Porlier, minoré. Ce fut encore Messire Briand qui fit l'examen canonique de la novice, le 7 juillet 1748, et qui reçut ses vœux de profession le 6 août suivant, assisté de Messieurs Pierre St-Onge et Louis Sarault, prêtres.

Cette jeune religieuse, alors âgée de 25 ans, était loin de prévoir la carrière accidentée et si longue qu'elle devait parcourir ici-bas. Entrée au noviciat dans un temps où l'Hôtel-Dieu était prospère, à tous points de vue, elle en a traversé toutes les épreuves: incendie, guerre, disette, conquête des anglais, extrême pauvreté, etc, et elle a pu le voir revenir à de meilleurs jours au siècle suivant. Elle est morte à l'âge avancé de 93 ans et possédant toutes ses facultés intellectuelles, bien que devenue sourde et aveugle sur la fin de sa vie.

Voyons un peu quelles furent les épreuves dont notre bonne Sœur Sainte-Marie a partagé l'amertume avec sa communauté.

Le 7 juin 1755, un samedi, en plein jour, le feu consuma tous les bâtiments de l'Hôtel-Dieu, ne laissant debout que les murs du monastère bâti en 1696. Aucun malade ne périt dans les flammes, mais une religieuse y fut consumée et ses restes ensevelis avec respect dans le caveau du chœur devenu cimetière. Rien ne put être sauvé de cet incendie, qui réduisit tout en cendres en moins de deux heures, et les religieuses durent sortir avec les seuls habits dont elles étaient revêtues. La Sœur Ste-Marie, alors âgée de 32 ans, suivit tristement sa communauté chez les Ursulines de Québec où le surlendemain, elle vit mourir une religieuse de sa maison, malade depuis longtemps, et la vit inhumer dans le caveau de ces bonnes mères. Après trois semaines de repos chez les Ursulines elle alla avec ses sœurs demeurer au Collège des Jésuites, en attendant la reconstruction de son monastère. La communauté ne resta pas inactive pendant

les deux années de son séjour au collège. Elle transforma deux chambres en hôpital, où furent dressés 34 lits et dès le 16 juillet, elle commença à recevoir des malades. Trois religieuses moururent chez les Révérends Pères Jésuites et furent inhumées dans leur caveau, l'une près de l'autre. Enfin, le 1er août 1757, la Sœur Sainte-Marie rentra au nouveau Monastère avec sa communauté surchargée de dettes et dans une telle disette que la Supérieure écrivait à son évêque. "Je ne puis croire que la Providence nous laisse mourir de faim. Je vous prie, Monseigneur, de nous recommander à Elle, afin que mes péchés et mon incapacité ne réduisent pas mes chères sœurs aux plus fâcheuses extrémités" et le 15 juillet 1758, elle lui écrivait encore "Nous devons aujourd'hui faire notre dernière réponse pour la farine à deux cents francs le quart (40 piastres), Monsieur l'Intendant nous conseille de saisir cette occasion et de ne point compter sur lui. . . Le prix m'effraie parce que 20 quarts ne nous suffiront pas et il faudra quatre mille livres pour les payer". Le même jour, l'évêque répondant: "Il faut notre très chère fille, s'assurer de la vie, il vaut mieux s'endetter encore que de la risquer. Achetez la farine. H. M. Evêque de Québec.

N'ayant pu rebâtir l'hôpital, on consacra une partie du nouveau monastère à recevoir les pauvres malades. La pauvreté régnait partout, les dettes étaient énormes et le travail épuisant. Mais les sœurs avaient au moins la consolation d'être chez elles. Hélas ! deux ans n'étaient pas écoulés que le bombardement de Québec commencé le 12 juillet 1759 par les Anglais, forçait la communauté à quitter son cloître béni. Elle alla se réfugier loin des bombes et des boulets, à l'Hôpital Général. 28 religieuses quittèrent l'Hôtel-Dieu le 13, et 12 y restèrent pour présider au départ des malades. De ces 12, sept quittèrent le lendemain, mais cinq ne purent se résoudre à partir. Elles se réfugièrent dans les voûtes du Monastère, pour y attendre la fin du siège, dont on était loin de soupçonner la longueur. Elles y demeurèrent cependant, pour conserver, grâce à leur présence, tous les objets déposés là par la communauté, qui ne fut de retour

qu'après la capitulation signée le 18 septembre (1) 1759. Et ce n'est pas tout. Après être passées sous la domination anglaise, les religieuses virent mourir dans l'hiver de 1760, au mois de janvier, leur bien-aimée Supérieure, cette vénérable Mère Ste-Hélène, l'âme de la Communauté qu'elle avait si maternellement et si généreusement soutenue dans toutes les épreuves. Le deuil fut si grand à l'Hôtel-Dieu, la douleur si profonde que la nouvelle Supérieure écrivait alors: "Tous les maux de la guerre,—et qu'ils sont grands !—ne nous sont rien, comparés à la perte que vient de faire notre communauté dans la mort de Notre Vénérée Mère Ste Hélène."

Et pour comble de leur affliction, les Hospitalières, en cette même année, se virent obligées de fermer aux Français les portes de leur hôpital, pour y recevoir les malades des troupes anglaises. Pendant vingt-cinq ans, l'Hôtel-Dieu fut transformé en hôpital militaire. Et quelle pauvreté ! quel dénouement chez les Sœurs ! Que de travaux, de sueurs et d'industrie pour en sortir ! Elles avaient à trouver annuellement la rente de cent sept mille cent quatre vingts livres; dette contractée depuis l'incendie par la reconstruction du Monastère; et leur revenu ne suffisait pas à la payer. Harcelées par leurs créanciers, n'ayant pu ensemençer leurs terres depuis 3 ans, voyant leurs fermes ruinées par les suites de la guerre, sans bœuf, sans lard, ni farine, ni bois, se trouvant réduites à manquer de tout, elles vendirent, en 1762, l'argenterie de la maison, pour 680 livres. "Avec cela, écrivent-elles tristement, nous pourrions subsister au moins pendant quelques mois." Enfin, elles aliénèrent les capitaux de plusieurs terrains concédés comme lots à bâtir, pour rembourser ceux qu'elles avaient empruntés et sortir ainsi de l'état déplorable où elles vivaient depuis si longtemps.

---

(1) Je suis porté à croire que la Sœur Ste-Marie est une des cinq sœurs qui demeurèrent à l'Hôtel-Dieu pendant le siège et qui s'étaient aguerries au point de voir avec intrépidité tomber les bombes et les boulets autour d'elles". Ces braves religieuses ne sont nommées nulle part; mais je crois qu'on trouverait leurs noms aux archives de l'Archevêché, parce que Monseigneur de Pontbriand, réfugié alors à Charlesbourg, avait demandé à la Mère Ste-Hélène, Supérieure, de lui dire combien de sœurs étaient restées à l'Hôtel-Dieu et de les lui nommer. La mère Supérieure a dû lui répondre à ce sujet. (Sœur Saint-André archev. te.)

En 1776, nouveau siège de Québec, par les américains cette fois. Pour en éviter les bombes et les boulets, la Communauté se réfugia dans les voûtes du Monastère. On y disait même la sainte messe, et c'est là que fut chanté le service funèbre de la mère Chévigny de Ste-Véronique, le 28 mars 1776.

Puis, survint à l'Hôtel-Dieu le contre-coup de la grande Révolution Française. Comme il blessa douloureusement les cœurs! Sans compter que pendant trente ans, à partir de ces jours néfastes, on cessa ici de recevoir les rentes des capitaux placés en France et confisqués par le Concordat. Ce ne fut qu'après avoir été reconnu comme étant sujets anglais à l'époque de la confiscation que, plus tard, l'Hôtel-Dieu put retirer ses capitaux avec les arrérages de ses rentes.

Mais alors la Vénérable Sœur Sainte-Marie était allée recevoir au Ciel la récompense de ses aimables vertus, de ses rudes labeurs et de sa constante mortification. Comme avant-goût des joies célestes, elle avait eu ici-bas l'ineffable consolation de voir reconstruire l'église et le chœur des religieuses où il lui a été donné de prier pendant treize ans. "Elle était douée d'une grande candeur, disent les chroniques. Elle était très humble et très pieuse, surtout très dévote à la Sainte Vierge, récitant chaque jour son Rosaire et quelquefois plusieurs Rosaïres en un même jour. Elle était très charitable envers tous. Devenue aveugle avec l'âge et ne pouvant plus rendre service matériellement, elle était presque continuellement en prières, et priait surtout pour sa communauté. Aussi, était-elle regardée par toutes les Religieuses comme une bénédiction constante pour la maison."

La chère nonagénaire dont nous avons fait connaître l'existence si mouvementée, est restée comme un trait d'union entre cinq religieuses contemporaines de l'une des Fondatrices de cet Hôtel-Dieu, qu'elle a très bien connues, et cinq religieuses contemporaines de la Mère Sainte-Rose de Lima, qui l'ont aussi très bien connue. La Mère Thérèse Hamel de Ste-Rose de Lima est la doyenne actuelle de notre Communauté.



## NOS ONCLES

Je sais peu de choses sur les familles de nos oncles. Il est bon, tout de même de dire ce que j'en sais et ce que j'en ai entendu dire. Le plus grand nombre de leurs descendants ont émigré aux États-Unis il y a plus d'un quart de siècle, de sorte qu'il m'a été impossible de recueillir des renseignements bien précis. Du reste, le but que je me suis proposé dans le présent travail a été tout simplement d'écrire l'histoire de la branche de la famille dont descendait notre père. Si j'ajoute quelques notes sur nos oncles, c'est à titre complémentaire. Je commencerai par le plus vieux, l'oncle Pierre, meunier de profession comme notre père.

### PIERRE MAGNAN

Pierre Magnan naquit à Saint-Cuthbert, le 26 janvier 1816. Le 4 janvier 1841, il épousa, dans la vieille église de Maskinongé, Marie-Paule Elliott, dont les parents demeuraient dans le rang de Crête-de-Coq, aujourd'hui compris dans la paroisse de Sainte-Ursule.

Voici l'acte de son mariage :

“Le onze janvier mil huit cent quarante et un, après la publication de trois bans de mariage faite aux prônes de nos messes paroissiales, entre Pierre Magnan, meunier en cette paroisse, fils majeur de Jean-Baptiste Magnan et de Rosalie Lamoureux, de Lac Maskinongé, d'une part, et Marie Elliott, fille mineure de André Elliott, cultivateur, et de Marguerite Bélanger, de cette paroisse, d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement, de consentement des parents, nous, soussigné, curé de cette paroisse, avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Jean-Baptiste Magnan témoin de l'époux et de Mariel Picard, témoin de l'épouse, qui n'ont su signer, L'époux seul a signé.

(Signé) L. MARCOUX, ptre

De ce mariage est né une nombreuse famille. Voici les noms des enfants:

1—*Marie-Louise*, baptisée à Maskinongé le 23 novembre 1841. Elle se maria à Sainte-Ursule en 1861 à Toussaint Savoie. Tous les deux sont morts à Holyoke, Mass., où ils étaient établis. Ils furent inhumés à Sainte-Ursule.

Outre trois enfants morts en bas âge, les enfants suivants naquirent de ce mariage: 1. Louise-Jessy, baptisée à Sainte-Ursule le 13 mai 1865; mariée le 9 juillet 1885 à Adolphe Coderre. 2. Marie-Jeanne, baptisée à Sainte-Ursule le 2 septembre 1869; mariée en septembre 1887 à Herménégilde Trudeau. 3. Laura, baptisée le 24 avril 1873; décédée à Holyoke le 20 juin 1897. 4. Adélar, baptisé le 28 mai 1875; marié à New-York le 17 avril 1902. 5. Alexandra baptisée le 2 juillet 1876; mariée à Willimansett le 20 septembre 1896 à Stanislas Levreault. 6. Aurore, baptisée le 24 mars 1880 à Holyoke; mariée le 19 août 1903 à Maxime Levreault, frère du premier.

2—*Marie-Émérence*, baptisée à Sainte-Ursule, le 9 juillet 1843. Mariée à Sainte-Ursule à F.-X. Lessard, de la même paroisse, vers 1867. De ce mariage sont nés 4 enfants, dont deux se marièrent: Arthur et Maria; tous les deux demeurent à Saint-Mathieu-de-Shawinigan.

3—*Joseph*, baptisé à Sainte-Ursule, le 31 mars 1845; il a épousé Cédulia Mailhiot à Fall-River, E. U. vers 1870. De ce mariage sont nés: 1. Arthur, mort à Londres, Angleterre; 2. Albert, non marié; 3. Aurore, mariée à Napoléon Gingras; elle demeure à Montréal avec sa mère qui vit encore.

4—*Charles*, baptisé à Maskinongé, le 30 octobre 1847; il a marié Amabilis Bergeron, de Saint-Léon, vers 1875. Charles Magnan a succédé à son père au moulin de Fontarabie, où il a vécu plusieurs années. De ce mariage sont nés: 1. Pierre-Émile, né à Sainte-Ursule; mariée à Yvonne Turner, de Sainte-Ursule. Il demeure à Saint-Valère-de-Bulstrode, dans le comté d'Arthabaska. 2. Gustave, né à Sainte-Ursule; mariée à Léonie Caron, de Shawinigan. 3. Flore, née à Saint-Ursule; elle est mariée à Albert Giguère cultivateur de la même paroisse. Elle est la seule survivante de la famille Magnan à Sainte-Ursule.

5—*Marie-Virginie*, baptisée à Sainte-Ursule, le 23 juillet 1853. Mariée à Joseph Gagnon, de Louiseville vers 1876. De ce mariage sont nés: 1. Flore, née à Louiseville; mariée à Wilfrid Généreux, de Saint-Cyrille-de-Wendover. 2.

Émile, né à Louiseville. Il est aujourd'hui fabricant de beurre à Saint-Cyrille-de-Wendover.

6—*Marie-Arméline*, baptisée à Sainte-Ursule, le 21 janvier 1855. Mariée à Sainte-Ursule à Léon Brûlé, de Saint-Léon, en avril 1874. Celui-ci a habité Maskinongé, Saint-François-du-Lac et Berthier-en-haut où il est mort en novembre 1905. Il possédait un moulin à farine à Berthier. Cinq enfants lui survivent: Léopold, qui demeure encore à Berthier, où il exploite encore le moulin à farine; puis Victoria, Hervé, Rosario et Blanche, qui a épousé un monsieur A. Boisvert. Tous demeurent dans l'Abitibi où ils exploitent des fermes. Leur mère vit avec eux.

7—*Marie-Flore*, baptisée à Sainte-Ursule, le 9 novembre 1857. Mariée à Pierre Dauplaise, de Saint-Guillaume-d'Upton. Inhumée à Saint-Cyrille-de-Wendover le 2 août 1891. Plusieurs enfants naquirent de ce mariage; tous sont morts.

8—*Marie-Malvina*, baptisée le 23 mars 1860, mariée le 16 juin 1889 à Sainte-Ursule à Joseph-Théophras Gervais, de Saint-Jean-Deschaillons. De ce mariage sont nés: 1. Georges-Étienne, mort vers 1905. 2. Louis-Joseph, célibataire est télégraphiste à Toronto.

9—*Marie-Jane*, née en janvier 1862; mariée à Sainte-Ursule à Alexis Laperrière, de Berthier-en-haut. Décédée à Montréal le 31 octobre 1894 et inhumée à Sainte-Ursule. De ce mariage sont nés: 1. Omer, 2. Blanche, entrée chez les SS. de la Providence à Montréal, sous le nom de Sœur Abundius; 3. Irène, mariée à Montréal à Michel Denis; 4. Albert, marié à Montréal à Irène Lefebvre; 5. Aurore, mariée à Montréal à Edouard Ducharme.

---

L'oncle Pierre Magnan était un homme de haute taille; toujours calme et pensif. Il aimait à parler du passé. Tout entier à sa noble profession, il cherchait sans cesse à améliorer les méthodes de sa meunerie.

Jeune encore, il devint meunier au moulin du pont de Maskinongé où il resta deux ou trois ans. Peu de temps après, il fût nommé agent de la seigneurie de Lanaudière, située entre Saint-Justin et Sainte-Ursule. Il habita le manoir seigneurial pendant près d'un quart de siècle, et il prit soin, en même temps, du moulin de Pothier, bâti près du manoir, sur les bords de la rivière Maskinongé.

C'est à cet endroit, très joli en été, que sont nés la plupart de ses enfants.

Il était capitaine de milice et "juge de paix."

Vers 1860, il acquit le moulin du haut de la paroisse de Sainte-Ursule et en resta le propriétaire jusqu'à sa mort arrivée le 14 juillet 1894. Sa femme le suivit dans la tombe le 20 du mois d'août 1900. La tante "Paulé" comme nous la nommions, était la gaité même. Très accueillante, elle mettait vite ses visiteurs à l'aise; mais elle exigeait en retour de l'entraîn et de la gaité. Le violon se mettait de la partie et bon gré mal gré, il fallait emboiter le pas dans un quadrille qui devenait bientôt très animé. Son père, André Elliott, était Écossais d'origine et catholique. Son ancêtre s'était établi au rang de la Crête-de-Coq, vers le commencement du XIX siècle.

Je me suis toujours demandé d'où venait ce nom de Crête-de-Coq. Monsieur Bois, ancien curé de Maskinongé, cité par Monsieur P.-G. Roy, nous apprend que ce nom est une corruption de "Caster Cox", nom du premier habitant de ce rang. Les voisins, trouvant ce nom trop difficile à prononcer lui donnèrent le nom de "Crête-de-Coq". De l'individu, ce nom passa bientôt au rang lui-même, qui l'a conservée.

En 1888, Pierre Magnan et Marie-Paule Elliott célébrèrent leurs noces d'or, entourés de leurs enfants et petits enfants.

Pierre Magnan est mort à Sainte-Ursule, où il fut inhumé le 14 janvier 1894.

### CYRILLE MAGNAN

Cyrille Magnan a dû naître à Sainte-Cuthbert. Je n'ai pas pu trouver son acte de baptême. Il se maria à Yamachiche en 1848. Voici l'acte de son mariage:

"Le 2 mai 1848, vu la dispense de deux bans de mariage accordée par Mgr Thomas Cook, vicaire général de Sa Grandeur Mgr Signay, archevêque de Québec, et après la publication du troisième ban faite au prône de notre messe paroissiale entre Cyrille Magnan, meunier, de cette paroisse, fils

majeur de Jean-Baptiste Magnan, cultivateur, et Marie-Rosalie Lamoureux, de la paroisse de Saint-Joseph-de-Maskinongé, d'une part, et de Marie-Julienne Robitaille, fille majeure de Louis Robitaille, en son vivant capitaine de milice et instituteur, et Joseph Robitaille, de cette paroisse, d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement, nous prêtre curé soussigné, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Jean-Baptiste Magnan et André Elliott, fils, ami de l'époux, et de François-Antoine-Rivard Bellefeuille, écuyer, beau-frère, et André Elliott, père, ami de l'épouse ainsi que plusieurs autres dont les uns ont signé avec nous et les autres ont déclaré ne savoir signer.

(Signé) J. J. N. DUMOULIN, ptre.

Cyrille Magnan semble avoir joué un rôle assez important partout où il est passé. A l'époque de son mariage, on le trouve meunier à Yamachiche. En 1859, il est établi dans la paroisse de Saint-Boniface-de-Shawinigan, dont il fut un des premiers colons. On voit son nom comme directeur des travaux de colonisation dans les rapports du département de la Colonisation de 1859 à 1871, etc.

En 1881, il quitta le pays avec toute sa famille pour les États-Unis. Il ne reste plus un seul membre de la famille de Cyrille Magnan au Canada.

Les enfants nés de ce mariage sont les suivants:—

1—*Arthur*, marié à Sara Lafrenière, de Sainte-Flore, en juillet 1880. Décédé le 6 juin 1923 à Fort-Ripley, Minnesota, U.S.A.

2—*Valère*, marié à Louise Caron, en 1871. Mort à Fort-Ripley, le 23 juillet 1916.

3—*Adrien*, baptisé à Yamachiche le 12 janvier 1852. Mort à Saint-Mathieu, le 15 juillet 1874.

4—*Hormisdas*, marié à Lucie Dupré, le 7 octobre 1873 à Shawinigan. Mort le 24 juillet 1917 à New-Bedford, Mass. E. U.

5—*Alméria*, baptisée à la Rivière-du-Loup le 7 décembre 1854. Mariée à Arthur Isabelle, le 10 avril 1877.

6—*Rébecca*, baptisée à la Rivière-du-Loup le 18 juillet 1857. Mariée à Zoel Duchesneau en octobre 1879 à Fort-Ripley, Minn. E. U.

7—*Ferdinand*, baptisée à la Rivière-du-Loup, le 15 mars 1859. Mariée le 15 mars 1886 à Élodie Capistran, à Saint-Mathias, Minn. E. U.

8—*Eugène*, marié à Emmélie Desrosiers, le 27 mai 1890.

9.—*Ovide*, baptisé à Saint-Boniface-de-Shawinigan le 23 novembre 1861. Marié à Amélia Capistran, le 17 janvier 1888.

10—*Clara*, baptisée à Saint-Boniface-de-Shawinigan, le 5 décembre 1865. Mariée à Jean-Baptiste Lavergne, le 12 novembre 1888.

11—*Philippe*, baptisé le 1er janvier 1867. Mariée à Rose-Anna Juairé, le 3 mars 1889.

12—*Angéline*, mariée à François Pelletier le 12 novembre 1888. Sépulture, le 21 juin 1898, à Saint-Mathias, Minnesota, E. U.

Cyrille Magnan est mort le 10 novembre 1892 à Saint-Mathias, dans le Minnesota, États-Unis.

#### AUGUSTIN MAGNAN

Notre oncle Augustin Magnan, a dû naître à Saint-Cuthbert, mais je n'ai pas pu trouver son acte de naissance. Il se maria à Maskinonge le 5 avril 1853. A cette époque, Augustin Magnan était meunier à Shawinigan, et notre grand-père demeurait à Saint-Barnabé. Voici l'acte de son mariage :

“Le cinq avril mil huit cent cinquante-trois, après la publication de deux bans de mariages faite tant en cette paroisse aux prônes des messes paroissiales qu'en celle de Saint-Barnabé, comme il nous est attesté par certificat de Monsieur Sirois, curé du lieu, en date du quatre du présent mois, dispense de publication du troisième ban ayant été accordée par Sa Grandeur Mgr l'Evêque des Trois-Rivières, en date du vingt-trois du mois dernier, ne s'étant découvert aucun empêchement de mariage entre Augustin Magnan, menuisier, de Shawinigan, d'une part, fils majeur de Jean-Baptiste Magnan et de Rosalie Lamoureux, de Saint-Barnabé, et Marie-Anne Morin, fille mineure de Antoine Morin, cultivateur, et de Julie Isabelle, de cette paroisse, d'autre part, nous soussigné, curé, de l'agrément des parents de l'épouse, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Jean-Baptiste

Magnan, père de l'époux, de Antoine Morin, père de l'épouse qui n'ont su signer, non plus que l'épouse, l'époux seul a signé avec nous.

(Signé) Ls. Ed. Bois, ptre

Les enfants nés de ce mariage sont les suivants:

*Augustin*, marié en première noce à Alma Marcouillier. Il est décédé à Berthier, où il avait un moulin à farine.

*Louise*, baptisée à Sainte-Ursule, en 1860. Elle se maria à Maskinongé en 1876 à C. Gendreau, photographe. Elle demeure à Saint-Prospcr, comté de Dorchester.

*Adélar*d, demeure aux chûtes de Shawinigan.

*Marie-Anna*, épouse de Augustin Lajoie. Elle demeure à Providence, Rhode-Island, E. U.

*Victoria*, née le 19 avril 1866 à Saint-Paulin. Mariée à Albert Beaupré à Central-Falls, E. U. Elle demeure à North-Attleboro, Mass. E.U.

Je connais peu de chose de l'oncle Augustin. Il a longtemps vécu à Saint-Paulin comté de Maskinongé où il avait un moulin à la fameuse chûte qui a pris son nom. Il est mort vers 1904. La plupart de ses enfants sont établis aux États-Unis.

#### AMÉDÉE MAGNAN

Jules-Amédée Magnan, fils de Jean-Baptiste Magnan et de Rosalie Lamoureux, est né à Saint-Cuthbert le 10 mars 1835. Dès son jeune âge, il apprit le métier de meunier. Vers 1860, il acquit un moulin à farine à Saint-Didace, comté de Maskinongé. Il dirigea cette meunerie jusqu'à sa mort, arrivée vers 1900.

Le 16 février 1874, il épousa Marie-Félicité Côté, de Sainte-Ursule, institutrice à l'école de la Carrière.

C'est elle qui nous avait enseigné à lire et à écrire. J'ai conservé de cette personne un souvenir de vague terreur, car on ne badinait pas avec la maîtresse Côté. Ceux qui avaient le malheur de s'attarder à la boutique du "Gas Moise" située dans le voisinage, n'y retournaient pas une deuxième fois!

Un seul garçon est né de ce mariage; il est marié et demeure à Hull.

## LES FAMILLES MAGNAN DU DIOCESE DE JOLIETTE

Toutes les familles Magnan établies dans le diocèse de Joliette et dans la région de Montréal sont également originaires de Charlesbourg. Elles ont pour ancêtre commun Jacques Mignier, dont nous venons de faire l'histoire.

Nous avons vu comment François Magnan, marié à Charlesbourg en 1775, à Elizabeth Bédard, s'était établi à Saint-Cuthbert et qu'il y avait fait souche. Il fut suivi peu d'années après par trois de ses frères qui s'établirent dans la région. C'est ainsi que Jean-Baptiste Magnan, marié à Charlesbourg, en 1770, à Anne Villeneuve, s'établit à l'Assomption; Joseph Magnan, marié en 1784, au même endroit, à Elisabeth Paradis, émigra à l'Épiphanie, enfin, Germain Magnan, marié aussi à Charlesbourg en 1775, s'établit à Berthier. Ces familles, comme celle de notre aïeul, François Magnan, ont eu de nombreux enfants.

Un descendant de l'une de ces familles, le R. P. Prisque Magnan, Oblat, ancien provincial de cette communauté, nous écrivait il y a déjà quelques années:

“Votre bisaïeul, *François Magnan*, et mon bisaïeul, *Jean-Baptiste Magnan*, étaient frères, enfants tous deux de *Jean-François Magnan*, et de *Agnès LeRoux*. Nous sommes donc cousins au 4ème degré.

“Mon bisaïeul, *Jean-Baptiste*, s'est marié à Charlesbourg en 1770 à Anne Villeneuve. Mon grand-père, *François-Xavier*, né à Charlesbourg, le 25 septembre 1787, est venu à l'Assomption à l'âge de 18 à 20 ans, je suppose, et là il s'est marié le 5 mars 1810, à Marie-Madeleine Cheoyer dit Lépine.

“Mon père, *Prisque Magnan*, s'est marié à l'Assomption vers 1849 à Mathilde Rivest. Le bon Dieu leur a accordé 13 enfants, dont trois sont morts en bas âge.

“Il me serait trop long de vous donner toute la généalogie des Magnan établis à l'Assomption, à l'Épiphanie, et dans les environs. Toutes nos familles sont très nombreuses;



ainsi, mon père a eu quatre frères et cinq sœurs qui, tous, ont élevé de nombreuses familles.

“Je noterai seulement que François-Xavier, frère aîné de mon père, a eu deux fils prêtres: Roch, curé de Muskegon, mort à Rome en 1904, et Euclide, curé à Cheboygan.

“Son fils, Léon, a un fils prêtre, Médéric, missionnaire, Oblat de M. I.

Sa fille, Mélina, a quatre de ses filles chez les SS. des Saints-Noms de Jésus et de Marie, et un de ses fils, Roch, prêtre vicaire à Saint-Barthelemy.

“Ozine, la plus jeune sœur de mon père, a un petit fils prêtre, Odon Archambault, actuellement curé de la paroisse du Sacré-Cœur-de-Jésus, (Crabtree-Mills), près de Joliette.

“Outre ma famille, il y a aussi une autre branche de la famille Magnan établie surtout dans les paroisses de l'Épiphanie, de Saint-Alexis, Mascouche, etc. Ce sont les descendants de *Joseph Magnan*, frère de votre bisaïeul et du mien, marié à Charlesbourg, en 1784 à Elizabeth Paradis, et venu à L'Assomption avec toute sa famille en même temps que mon grand-père vers 1806 ou 1807.

“Le Père Urgel Poitras, O.M.I., actuellement à Duluth, est le fils de Sophie Magnan, fille de Joseph, enfant de notre grand oncle Joseph, marié à Elizabeth Paradis. Il est notre cousin au 4ème degré.

“Enfin, il y a ici, au Manitoba, un descendant d'un autre frère de notre bisaïeul, *Germain Magnan*, marié à Charlesbourg en 1775 à Angélique Bourret. Le nom de ce descendant est Zéphirin, établi au Manitoba depuis une trentaine d'années. Il est marié à Marie Giroux, qui descend aussi de la même souche. Ce *Zéphirin Magnan* est donc notre cousin au 4ème degré. Même chose pour son épouse, Marie Giroux. Le Rév. M. Giroux, qui a été missionnaire au Manitoba pendant plus de 40 ans, et qui a fondé la paroisse de Sainte-Anne-des-Chènes, était frère de cette dernière. C'était un saint prêtre.

“Autant que je puis connaître l'histoire de cette famille, *Germain Magnan*, frère de nos bisaïeux, est venu s'établir à Berthier avec sa famille. La famille est restée là sur la terre

paternelle de père en fils. C'est de là qu'est venu Zéphirin, il y a une trentaine d'années. Il a un fils prêtre Oblat, *Joséphat*, né en 1882, Oblat perpétuel en 1906, ordonné prêtre en 1907, directeur de notre juniorat depuis quatre ans. Deux des filles du même Zéphirin son religieuses chez les SS. Grises, au Manitoba.

"Il y a aussi dans la même communauté trois autres religieuses du nom de Girard descendant aussi de ce même *Germain Magnan*. Leur mère était la sœur de Marie Giroux, épouse et cousine au 3ème degré de Zéphirin Magnan, dont je viens de parler.

"Nous avons aussi, dans notre communauté, deux autres Pères Magnan, descendant du même *Germain Magnan*: Le Père *Joseph Magnan*, né en 1858, Oblat perpétuel en 1883, et ordonné prêtre en 1886; il a été missionnaire pendant une vingtaine d'années au Manitoba; il est actuellement à Plattsburg. Et son neveu, le Père Charles-Joseph, né en 1872, Oblat Perpétuel en 1894, ordonné prêtre en 1896, actuellement supérieur à la mission de Eagle Pass, au Texas. Je crois que ce dernier est le fils de Zéphirin Magnan, autrefois confiseur et marchand de biscuits à Joliette.

"Il y a aussi toute une branche de notre famille établie près de Mégantic. La souche de cette famille est un nommé *Prisque Magnan*, marié à Charlesbourg en 1826, à Ag. Giroux. Il était le parrain de mon père et fils de Gabriel Magnan, le frère de mon grand-père.

#### IV

### LES PRETRES

DESCENDANT DES FAMILLES MAGNAN ORIGINAIRES DE CHARLESBOURG, PUIS ÉTABLIES DANS LA RÉGION DE BERTHIER (en haut), L'ASSOMPTION, L'ÉPIPHANIE, A LA FIN DU XVIIIÈME SIÈCLE

Les différentes branches de la famille Magnan établies à Berthier, à Saint-Cuthbert, à l'Assomption, à l'Épiphanie, et plus tard à Joliette, etc., ont fourni un bon nombre de

prêtres et un nombre plus grand encore de religieuses. Nous empruntons au "Dictionnaire du clergé canadien", de l'abbé J. B. A. Allaire, une notice biographique des prêtres descendant des familles Magnan établies dans les diocèses de Joliette, Trois-Rivières, Montréal et Québec, etc. Les descendants de ces familles sont très nombreux. Ils sont aujourd'hui dispersés dans tout le pays. Nous sommes alliés à ces familles, car toutes ces familles descendent de notre ancêtre, Jacques Mignier, établi à Charlesbourg, en 1665.

#### L'ABBÉ ROCH MAGNAN

L'abbé Joseph-Roch Magnan, né à l'Assomption en 1857, de François-Xavier Magnan et de Marcelline Foisy, fut ordonné le 11 juin 1881. Professeur au collège classique de l'Assomption (1881-1884); curé de Muskégon, dans le Michigan (1884-1904); auteur d'un "Cours de lectures graduées"; décédé à Rome, en Italie, le 12 juin 1904.

#### L'ABBE ULRIC MAGNAN.

L'abbé Ulric Magnan est né à Berthierville, comté de Berthier, le 16 mars 1847; ordonné à Ottawa le 24 juin 1877. Vicaire à l'Orignal (1887); curé d'Hartwell (1877-1878); de Cyrville (1878-1885); de Fournierville (1885-1888); décédé subitement à Ottawa le 1er juillet 1888.

#### L'ABBÉ ARTHUR MAGNAN

L'abbé Arthur Magnan fut ordonné le 13 août 1906. Vicaire au Lac-des-Chênes, dans le Manitoba (1906-1907) curé de Gravelbourg depuis 1907. Aujourd'hui curé à Ferland, dans le diocèse de Régina.

#### L'ABBÉ HENRI MAGNAN

L'abbé Henri Magnan, fût ordonné le 30 juin 1901. Vicaire à Saint-Michel-de-Napierville (1901-1902); à Hochelega de Montréal (1902-1905); à Saint-Charles-de-Montréal (1905-1907); à Saint-Eusèbe de Montréal depuis 1907.

### L'ABBÉ JEAN-BAPTISTE-EUCLIDE MAGNAN

L'abbé Jean-Baptiste-Euclide Magnan est né à l'Épiphanie comté de l'Assomption, le 22 décembre 1866, de François-Xavier Magnan, cultivateur, et de Marcelline Foisy; fit ses études à l'Assomption et au Grand Séminaire de Montréal; fut ordonné à Grand-Rapid, du Michigan, par Mgr Richter, le 31 décembre 1889. A Sainte-Marie de Cheboygan, vicaire, (1889-1892); curé, (1892-1895); depuis 1895 curé-fondateur de Saint-Charles-de-Cheboygan, où il a bâti une église-école dès 1895 et une église en 1907.

### LE RÉV. PÈRE JOSAPHAT MAGNAN

Le Rév. Père Josaphat Magnan est entré chez les Oblats de Marie-Immaculée, fut ordonné le 26 juillet 1907. Missionnaire à la Rivière-aux-Épinettes, dans le Manitoba, en 1907, aujourd'hui supérieur et procureur au Collège de Gravelbourg, diocèse de Régina.

### LE RÉV. PÈRE JOSEPH-ALEXIS-PROSPER MAGNAN

Le Rév. Père Joseph-Alexis-Prosper Magnan est né à Berthierville le 27 mai 1858, d'Alexis Magnan et d'Aurélie Laferrière. Il entra chez les Oblats de Marie-Immaculée et fut ordonné à Ottawa le 19 juin 1886. Missionnaire à Qu'Appelle, dans la Saskatchewan, (1887-1888); à Saint-Laurent de Lisgar, dans le Manitoba, (1888-1889); à Fort-Alexandre, (1889-1890); à Saint-Laurent-de-Lisgar encore (1890-1891); à la Rivière-aux-Épinettes (1891-1892); à Sainte-Rose-du-Lac (1892-1893); à Qu'Appelle encore (1893-1894); à Fort-Alexandre encore (1894-1899); à Selkirk (1899-1904); à la montagne de Tondre (1904-1907); à Touchwood Hill depuis 1907.

### L'ABBÉ JOSEPH ARCADE MAGNAN

L'abbé Joseph-Arcade Magnan est né à l'Assomption, le 2 octobre 1869, de Prisque Magnan, menuisier, et de Mathilde Rivest; fit ses études à l'Assomption; fut ordonné à Mont-

réal par Mgr Fabre, le 19 décembre 1891. Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal, (1891-1892); à Lanoraie (1892-1893); à Saint-Jérôme de Terrebonne, 1893-1905); depuis 1905, curé de Sainte-Lucie, où il a terminé l'église et le presbytère.

#### LE R. P. JOSEPH MAGNAN

Le Rév. Père Joseph-Charles Magnan est né à Berthierville le 26 septembre 1872, de Charles Magnan, cultivateur, et de Joséphine Gervais; fit ses études à Joliette; entra chez les Oblats de Marie-Immaculée à Lachine, en 1892, et prononça ses vœux en 1894, à Ottawa, où il fut ordonné par Mgr Duhamel, le 30 mai 1896. Missionnaire des Mexicains à Brownsville dans le Texas (1896-1904); missionnaire à Rio-Grande-City (1904); encore à Brownsville (1904-1906); directeur de la mission de Rio-Grande-City depuis 1906.

#### LE R. P. PRISQUE MAGNAN

Le Rév. Père J.-Prisque entra chez les Oblats de Marie-Immaculée; il fut ordonné le 10 février 1884. Missionnaire à Piguis, dans le Manitoba, (1886-1887); à Qu'Appelle, dans la Saskatchewan, (1887-1901); à Winnipeg, vicaire des missions (1901-1904); Provincial pendant plusieurs années, aujourd'hui procureur-provincial au juniorat Sainte-Famille, à Saint-Boniface, Manitoba.

#### LE R. P. MÉDÉRIC MAGNAN

Le Rév. Père Médéric Magnan est né à l'Épiphanie, comté de l'Assomption, le 17 juin 1879, de Léon Magnan, cultivateur, et d'Amanda Laporte. Il fit ses études classiques au Collège de l'Assomption. En 1898, il entra chez les Missionnaires Oblats de M.I., et prononçait ses vœux perpétuels le 8 déc. 1900, au Scolasticat d'Ottawa. Il fut ordonné prêtre par Sa Grandeur Mgr Pascal, O.M.I., évêque de Prince-Albert, dans l'Église de la Sainte-Famille d'Ottawa, le 19 juin 1904.

De 1905 à 1908, il fut procureur et économiste du Scolasticat des Oblats, à Ottawa.

Il fut envoyé par ses Supérieurs, comme missionnaire, au Cap-de-la-Madeleine, où tout en se livrant au ministère des missions et retraites, il desservait le Pèlerinage National de Notre-Dame-du-Cap. Au mois d'avril 1917, il était nommé Supérieur et curé au Cap-de-la-Madeleine, charge qu'il occupa durant six ans. Le terme de ses six années expiré, au mois d'avril 1923, il fut envoyé pour quelques mois à la résidence des Oblats à Mont-Joli comme missionnaire.

Au mois de septembre de la même année, ses supérieurs majeurs l'appelaient à l'importante cure de Saint-Sauveur de Québec, où tout en étant curé, il est supérieur de la Maison et directeur des Missionnaires.

### PRISQUE-DIEUDONNÉ MAGNAN

L'abbé Prisque-Dieudonné Magnan est né à Ottawa, le 22 mai 1887 de Roch Magnan, contracteur, et de Léa Cardinal; il fit ses études classiques à l'Assomption et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal, où il fut ordonné par Mgr Archambault, le 29 juin 1911. Vicaire à Saint-Philippe de Laprairie, à Sainte-Elisabeth de Montréal, à Saint-Joseph de Montréal; desservant de La Tortue, dans le comté de Laprairie et aujourd'hui vicaire à Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, à Montréal.

### LES FAMILLES ALLIÉES AUX ENFANTS DE JEAN-BAPTISTE MAGNAN, MARIÉ A ADÉLINE BÉLAND.

#### I

#### LA FAMILLE BÉLAND

1.—*Jean Béland*, marié à Geneviève Godin, veuve d'Antoine Boutin, vers 1676.

Le contrat de ce mariage est entré au répertoire du notaire Romain Becquet, de Québec, à la date du 18 juillet 1676. Nous avons vainement cherché ce contrat dans le greff du notaire Becquet, ce précieux document manque. Il a dû être emprunté par quelque chercheur qui l'a égaré.

L'acte de mariage de Jean Béland, dans les registres de paroisse est aussi introuvable. L'ancêtre des Béland a dû se marier peu de temps après son contrat de mariage, car son premier enfant est né le 25 mars 1678 à Dombourg, ou Pointe-aux-Trembles.

Comme, à cette époque, les registres de cette paroisse n'existaient pas, l'enfant a été baptisé à Notre-Dame-de-Québec, où se trouve l'acte de son baptême.

2.—*François Béland*, marié à la Pointe-aux-Trembles le 13 janvier 1716 à Marie-Jeanne Morel.

3.—*François Béland*, marié à la Pointe-aux-Trembles à Françoise Aide-Créquy, le 23 novembre 1742

4.—*François Béland*, marié à Yamachiche le 1er février 1773 à Toinette Lamy.

5.—*Joseph Béland*, marié à Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup le 24 novembre 1801 à Judith Billy dit Saint-Louis.

6.—*Joseph Béland*, marié à Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup à Marguerite Lupien le 5 mars 1832.

Les enfants nés de ce mariage sont:—

*Adéline Béland*, mariée à Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup le 27 janvier 1857 à Jean-Baptiste Magnan.

*Marie Béland*, mariée à Philibert Côté, cultivateur, à la Baie-du-Febvre.

*Adélia Béland*, mariée à Henry Rice, de Montréal. Ce dernier était le fils du Dr Rice, autrefois de Sainte-Ursule, qui descendait d'un monsieur Rice, loyaliste américain établi dans les cantons de l'Est vers le commencement du XIXème siècle.

*Zéphise Béland*, mariée à Edouard Saint-Jean, horloger-bijoutier de Montréal.

*Denis Béland*, célibataire, est resté d'abord sur le bien paternel, au Petit Bois, à la Rivière-du-Loup, en haut; puis il exploita la ferme Bellegarde, à la vieille maison jaune, située près du Moulin Rouge, à Louiseville, où il est mort. La "Vieille Maison Jaune", témoin des temps héroïques de notre jeunesse, nous rappelle bien des souvenirs consolants! Elle est aujourd'hui disparue, mais nous l'avons fait revivre

en un joli tableau dû au pinceau de l'artiste-peintre Antonio Masselotte de Québec.

*Joseph Béland*, nous n'avons pas connu cet oncle. Sa signature se trouve au contrat de mariage de notre père. C'était, paraît-il, un homme instruit. Il fut instituteur à la Rivière-du-Loup pendant quelques années. Il a été tué par un sauvage dans une ville de l'ouest des Etats-Unis, où il était teneur de livres.

#### LES PRÊTRES APPARTENANT A LA FAMILLE BÉLAND

La famille Béland a fourni un grand nombre de prêtres:  
*Béland, Jos.-Octave*, né à Québec, 7 décembre 1822 de Jean Béland et Marie-Anne Griffard; ordonné prêtre le 18 septembre 1852.

*Béland, Pierre*, né à La Pointe-aux-Trembles de Québec, le 25 juin 1800, de Jacques Béland et Marie Marier; ordonné prêtre le 5 octobre 1823.

*Caron, Mgr Chs Olivier*, Vicaire-Général, né à Louiseville 24 oct. 1816, de Gabriel Caron et Thérèse Béland; ordonné prêtre le 27 août 1842.

*Caron, Thomas*, Vicaire-Général, né à Louiseville, 19 juin 1819, de Louis Caron et d'Euphrosine Béland; ordonné prêtre le 27 août 1842.

*Legris, Jos.-Agapit*, né à Louiseville, 21 mai 1842, d'Antoine Legris et de Léocadie Béland; ordonné prêtre le 23 septembre 1866.

*Béland, Jos.-Henri Ferdinand*, né à Louiseville, 21 mars 1857, de Henri Béland et Sophie Lesage; ordonné prêtre le 13 août 1882.

*Béland, Jos.-Hormisdas*, né à St-Maurice, le 3 juillet 1857, de Toussaint Béland et d'Elizabeth Cartier-Dupuis; ordonné prêtre, 23 décembre 1883.

*Béland, Isidore*, né à Ste-Ursule, le 6 février 1862, de Godefroi Béland et Marguerite Morin; ordonné prêtre, 20 juin 1885.

*Béland, Edouard-Ernest*, né à Louiseville, 25 juillet 1859 de Henri Béland et Sophie Lesage; ordonné prêtre, 20 septembre 1885.



*Béland, Joseph-Arthur*, né à Louiseville, 26 mars 1868, de Henri Béland et Sophie Lesage; ordonné prêtre 24 septembre 1893.

*Béland, Jos.-Lucien Hormisdas*, né aux Trois-Rivières, 14 avril 1888, de Alfred Béland et Elise Lessard.

*Béland, Isidore*, fils de Pierre Béland, né à Louiseville, décédé, curé de Batiscan; ordonné prêtre 27 septembre 1868.

La famille Béland, à laquelle nous sommes alliés par le mariage de notre père Jean-Baptiste Magnan avec Adéline Béland, est une des plus anciennes et des plus respectables familles de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup. Elle a fourni à l'Église un grand nombre de religieuses et de prêtres, et au pays des hommes remarquables, entre autre l'honorable H.-S. Béland, député du comté de Beauce, aujourd'hui ministre au Parlement fédéral, à Ottawa.

## II

### LA FAMILLE BRUNEAU

1.—*Joseph Petit-Bruneau*, baptisé en 1645; marié à Québec le 16 septembre 1675 à Marie-Madeleine Chesnay (1)...

2.—*Joseph*, baptisé aux Trois-Rivières le 22 septembre 1645; marié 1<sup>o</sup> le 8 janvier 1709, aux Trois-Rivières; 2<sup>o</sup> le 5 juin 1713 à Sorel, à Marie-Jeanne-Brisset, et 3<sup>o</sup> le 28 février 1729 à Maskinongé, à Agathe de Sicard. C'est de ce dernier mariage que naquit Jean-Baptiste.

3.—*Jean-Baptiste*, baptisé en 1734 à Maskinongé. Marié le 14 novembre 1760 à Françoise Lemire.

4.—*Jean-Baptiste*, baptisé à la Rivière-du-Loup, en 1763. Marié le 23 novembre 1789 à Céleste Vanasse.

---

(1) Joseph Petit dit Bruneau était le fils de Henri Bruneau et d'Elizabeth Fontaine, de Saint-Médard de Paris, France.

Le 4 octobre 1700, dit Mgr Tanguay, voi. 1, page 478, Petit dit Bruneau échangea avec Pierre-Noël LeGardeur un emplacement situé au cul-de-sac, à la basse-ville de Québec, contre une seigneurie de une lieue et quart en superficie, située à la rivière Maskinongé.

Le seigneur Petit-Bruneau s'établit peu de temps après dans sa seigneurie, sur le côté Est de la rivière Maskinongé. Il eut une nombreuse famille. Des descendants restèrent à Maskinongé; d'autres s'établirent à Yamaska, Saint-Hugues, Saint-Guillaume, Sorel, Saint-David, etc.

5.—*Rémi*, baptisé à Maskinongé le 14 mars 1810; marié le 30 juin 1830 à Marguerite Dupuis (1).

6.—*Noel*, baptisé le 28 juin 1833 à Maskinongé, marié le 9 janvier 1855 à Hélène de la Durantaye (2).

7.—*Marie-Anne*, baptisée le 19 décembre 1871. Mariée le 29 janvier 1889 à J.-B. Ernest Magnan.

### III

#### LA FAMILLE TARDIVEL

*Jules-Paul Tardivel*, le chef de cette famille au Canada naquit à Covington, dans le Kentucky, Etats-Unis, du mariage de Claude Tardivel et de Isabella Brent, frère de Samuel Brent et d'Anne Vertue de Cantoberry, Angleterre.

*Claude Tardivel*, le deuxième de ce nom qui vint en Amérique (3), était originaire du village de Billom, en Auvergne France. Il avait vécu dans ce village jusqu'à l'âge de dix-huit ans, alors qu'il suivit aux États-Unis un prêtre français l'abbé Lamy. Ce dernier était alors simple missionnaire Il devint plus tard Archevêque de Santa-Fé, dans le Mexique.

Voici les noms des enfants de Claude Tardivel et d'Isabella Brent:

*Jules-Paul*. Baptisé le 2 septembre 1851 à Covington, Kentucky, E.U. Marié le 14 février 1874, à Saint-Hyacinthe à Henriette Brunelle, fille de Ambroise Brunelle, notaire, et de Léocadie Valin. Inhumé à Québec, au cimetière Belmont, le 20 avril 1905 (4).

(1) A la 6ème génération se rattache la famille de Joseph-Siméon Bruneau, marié à Séraphine Dufresne, à Saint-David-d'Yamaska, le 19 février 1849. De ce mariage est né Mgr Joseph Siméon-Hermann Brunault, évêque de Nicolet et M. le Chanoine Edouard Brunault, actuellement à l'évêché de Nicolet.

(2) A la 5ème génération appartient Jean-Jacques Bruneau, marié à Louise-Exilia Dallaire, en 1854, à Sorel. De ce mariage est né M. le juge Arthur Bruneau, marié le 11 octobre 1887, à Arzélie Cloutier de Québec.

(3) La première famille du nom de Tardivel venue au Canada, est celle de Jean-Marie Tardivel, peintre, qui arriva à Québec vers 1813. Il venait de Loudéac, en Bretagne. En 1836, il maria Adélaïde Donati de Québec. Deux de ses enfants habitent encore Québec: Philippe et Eugène. Aucune parenté connue avec Jules-Paul Tardivel.

(4) Jules-Paul Tardivel fut envoyé au collège de Saint-Hyacinthe à l'âge de 18 ans. Il y fit ses études, et au sortir du collège, il se livra au journalisme. En 1881, il fonda "La Vérité" qu'il rédigea jusqu'à sa mort. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages remarquables.

Les enfants nés de ce mariage sont les suivants :

*Isabelle*, baptisé le 3 mars 1875 à Notre-Dame-de-Québec, marié le 26 décembre 1898, à la chapelle de l'Évêché de Québec, à Charles-Joseph Magnan, alors professeur à l'École normale Laval de Québec, aujourd'hui Inspecteur général des Écoles catholiques de la province de Québec.

*Alice*, bapt. à Notre-Dame-de-Québec, le 5 juin 1876, marié à Omer Héroux, journaliste, à Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 26 octobre 1904. Décédée le 11 juin 1908.

*Albertine*, bapt. le 20 août 1877 à Notre-Dame-de-Québec, mariée à Saint-Jean-Baptiste de Québec à Jos. Bégin, journaliste, le 10 mai 1904.

*Paul*, bapt. à Notre-Dame-du-Chemin, le 13 sept. 1879, marié à Gratia Pageau le 7 juillet 1903.

*Georgine*, bapt. le 20 décembre 1881 à Notre-Dame-de-Québec. Mariée à Henri Bazin le 6 juin 1904.

#### IV

#### LA FAMILLE LEMIEUX

1.—*Pierre*, originaire de Beaufort, évêché de Paris. Marié à Marie Bernard. Arriva au pays vers 1646 (1).

2.—*Guillaume*, baptisé le 20 mars 1648; marié à l'Angedien le 19 novembre 1669 à Elizabeth Langlois.

3.—*Guillaume*, baptisé le 11 novembre 1670 à Sainte-Famille. Marié à Québec le 24 octobre 1701 à Marie-Louise Côté.

4.—*Guillaume*, baptisé le 15 juin 1720 à Québec. Marié à Québec le 25 mai 1750 à Marie-Louise Marcoux.

5.—*Joseph*, baptisé le 13 mai 1756 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, le 11 août 1783 à Marie-Louise Paré.

6.—*Guillaume*, baptisé à Saint-Gervais (ou à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud). Marié le 15 mai 1819, probablement à Québec, à Angélique Bussière.

(1) Guillaume Lemieux, fils de Pierre et de Marie Bernard, de Beaufort, Evêché de Paris, est aussi l'ancêtre de la famille de Hormisdas-Alphonse Lemieux, de Montréal, ce dernier est le père de l'honorable Rodolphe Lemieux, autrefois professeur à l'Université Laval de Montréal, ancien solliciteur-général, et ministre des Postes, aujourd'hui Président de la Chambre des Communes à Ottawa.

En outre, la famille Lemieux de Montréal, compte plusieurs membres qui ont brillé sur la scène politique, dans les professions libérales et dans les fonctions publiques, etc.

7.—*Joseph-Octave*, baptisé le 17 janvier 1835 à Deschambault. Marié à Saint-Roch-de-Québec le 6 juillet 1857 à Philomène Gunner (1).

8.—*Marie-Céline-Alice*, baptisée à Saint-Jean-Baptiste-de-Québec le 7 mai 1873. Mariée à Saint-Jean-Baptiste-de-Québec le 3 juin 1899 à Hormisdas Magnan. Sépulture à Notre-Dame-du-Chemin, Québec, le 4 septembre 1914 (2).

## V

## LA FAMILLE PAQUET

*Philippe Pasquier (Pâquet)*, maçon, baptisé en 1631; marié à Françoise Gobeil en 1671 (3).

*Philippe*.—Baptisé à Sainte-Famille le 22 mai 1674. Marié à Saint-Jean, I.O., à Marie-Fontaine, le 11 août 1700.

*Philippe*.—Marié à Saint-Jean, I.O. 1o à Dorothee Plante le 19 janvier 1722; 2o à Marie-Louise Gaudreau en 1745.

*Etienne*.—Baptisé vers 1742. Marié le 15 février 1762 à Marie-Madeleine Demers à Saint-Nicolas.

*Etienne-Théodore*.—Baptisé à Saint-Nicolas le 3 juillet 1766, marié à Saint-Nicolas le 7 février 1791 à Marie-Marguerite Filteau.

*Etienne*.—Baptisé à Saint-Nicolas le 2 septembre 1794. Marié le 10 août 1819 à Saint-Nicolas à Ursule Lambert (4)

*Adolphe*.—Baptisé à Saint-Nicolas le 5 septembre 1830.

(1) Monsieur Octave Lemieux, négociant à Québec pendant de nombreuses années, fit partie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec jusqu'à sa mort. Comme membre de notre société nationale il fut l'un des ses plus actifs zélateurs. Il est décédé à Québec le 10 octobre 1902.

(2) Feu Madame Alice Lemieux, était la tante de Sœur Marie de la Réparation des Dames du T. S. Sacrement de Chicoutimi, de l'abbé René Moisan, de Sœur Germaine Moisan, des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc d'Ottawa, et la sœur de feu le Dr L.-N. Lemieux de Québec, de Mme L. Moisan de Saint-Georges-de-Beauce, de Mme J.-N. Gastonguay de Québec, de Mme Emile Rolland de Montréal, et de Messieurs Jean-Baptiste, Adélarde et Emile Lemieux.

(3) Etienne Pasquier fils d'Antoine Pasquier et de Rénée Fagart était originaire de Saint-Martin-la-Rivière, située sur les bords de la Vienne dans l'évêché de Poitiers, province du Poitou. Il passa son contrat de mariage à Québec, le 12 juin 1669, chez le notaire Aubert.

(4) A cette génération se rattache 1o Mgr Benjamin Pâquet, Protonotaire apostolique, décédé le 25 février 1900 au Séminaire de Québec; 2o L'abbé Louis Honoré Paquet, ancien aumônier des Sœurs Franciscaines de Québec, décédé le 19 sept. 1915, à Québec.

Marié à Saint-Nicolas le 13 janvier 1857, à Eléonore Demers de Saint-Nicolas.

*Alice*.—Baptisée à Saint-Nicolas le 3 décembre 1875. Mariée à Notre-Dame-de-Québec le 26 août 1915 à Hormidas Magnan, publiciste. (1).

## VI

## LA FAMILLE CLOUTIER

La famille Cloutier est originaire de la ville de Mortagne, dans l'ancienne province du Perche, en France.

*Zacharie Cloutier*, l'ancêtre des Cloutier au Canada, vint au pays, en 1634, avec sa femme, Xainte Dupont, et cinq enfants. Il se fixa au Château-Richer, où il mourut en 1677. Ses enfants s'établirent à leur tour dans cette paroisse.

Quelques années plus tard, des descendants de Zacharie Cloutier allaient s'établir dans les districts de Trois-Rivières et de Nicolet. La famille de Jean-Baptiste Cloutier, à laquelle nous sommes alliés appartient à l'une de ces branches.

La famille Cloutier a fourni un grand nombre de prêtres et de religieuses. Mgr F.-X. Cloutier, évêque de Trois-Rivières appartient à l'une des branches de cette famille.

Les notes qui suivent n'établissent pas une ascendance complète de la famille Cloutier, alliée à la famille Magnan, toutefois, les notes qui suivent suffiront à celui qui voudra établir la généalogie complète de cette famille, car on ne trouve qu'une seule souche établie au Canada.

*Jacques Cloutier*, navigateur, était de Saint-Grégoire; il se maria à Joseph Bergeron, vers 1800.

*Jean-Baptiste Cloutier*, marié le 23 novembre 1830, à Rose Gingras à Saint-Nicolas.

*Jean-Baptiste Cloutier*, marié le 12 avril 1853 à Amanda Lambert à Saint-Nicolas.

---

(1) Alice Pâquet est la sœur de Mgr Louis-Adolphe Pâquet, Protonotaire apostolique, Vicaire-Général, auteur de plusieurs ouvrages philosophiques et théologiques, etc; des docteurs Albert et Achille Paquet, de Québec, de Sœur Marie de la Visitation, religieuse chez les Sœurs de la Charité de Québec, de Messieurs Benjamin et Alphonse Pâquet, cultivateur de Saint-Nicolas, comté de Lévis.

De ce dernier mariage sont nés:

*Odina*, médecin, marié à Eugénie Pelletier de Saint-Arsène, comté de Témiscouata.

*Alfred*, avocat, marié à Rose Vincelette, de Beauport.

*Joseph*, marchand, marié à Alma Vézina, de Québec.

*Délina*, mariée à Eugène Picher, de Québec.

*Joséphine*, mariée à Pierre Maltais, marchand, de la Malbaie.

*Arzélie*, mariée à Arthur Bruneau, avocat, de Sorel, aujourd'hui juge de la Cour Supérieure.

*Elodie*, mariée le 30 juillet 1889, à Charles-Joseph Magnan, alors professeur à l'École normale de Québec.

---

MEMORANDUM

The following information was obtained from a review of the records of the Department of the Interior, Bureau of Land Management, regarding the proposed acquisition of certain lands in the State of California.

The lands in question are situated in the County of [County Name], State of California, and are more particularly described as follows:

[Detailed description of the lands, including acreage, location, and any other relevant details.]

The proposed acquisition of these lands is for the purpose of [purpose of acquisition].

It is noted that the lands are currently owned by [owner name], and that the proposed acquisition is subject to the approval of the [relevant authority].

The following information was obtained from a review of the records of the Department of the Interior, Bureau of Land Management, regarding the proposed acquisition of certain lands in the State of California.

The lands in question are situated in the County of [County Name], State of California, and are more particularly described as follows:

[Detailed description of the lands, including acreage, location, and any other relevant details.]

The proposed acquisition of these lands is for the purpose of [purpose of acquisition].

It is noted that the lands are currently owned by [owner name], and that the proposed acquisition is subject to the approval of the [relevant authority].

The following information was obtained from a review of the records of the Department of the Interior, Bureau of Land Management, regarding the proposed acquisition of certain lands in the State of California.

The lands in question are situated in the County of [County Name], State of California, and are more particularly described as follows:

[Detailed description of the lands, including acreage, location, and any other relevant details.]

The proposed acquisition of these lands is for the purpose of [purpose of acquisition].

It is noted that the lands are currently owned by [owner name], and that the proposed acquisition is subject to the approval of the [relevant authority].

**MEMORANDUM**



**MEMORANDUM**

MEMORANDUM

**MEMORANDUM**

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Préface.....	5
Origine de la famille Mignier ou Magnan.....	7
Première génération: arrivée de Jacques Mignier au Canada, etc.....	10
Mariage de Jacques Mignier, en 1669.....	13
Noces d'autrefois.....	17
Nos ancêtres à l'œuvre.....	18
Comment le nom de Mignier devient Magnan.....	19
Origine de notre nom.....	20
Deuxième génération: mariage de Germain Maignen et de Marie Dery.....	22
Troisième génération: mariage de Jean-François Meignen et de Louise-Agnès Leroux, leurs enfants, etc.....	24
Quatrième génération: mariage de François Magnan et de Elisabeth Bédard, leur établissement à Saint-Cuthbert, leurs enfants.....	25
Cinquième génération: mariage de Jean-Baptiste Magnan et de Rosalie Lamoureux, leurs enfants, etc.....	27
La famille de Jean-Baptiste Magnan quitte Saint-Cuthbert pour s'établir à Saint-Gabriel-de-Brandon.....	28
Le vieux moulin à vent des Trois-Rivières.....	29
Sixième génération: mariage de Jean-Baptiste Magnan et de Adéline Béland; leurs enfants, etc.....	32
Jean-Baptiste Magnan s'établit à Saint-Ursule, au moulin de la Carrière.....	33
Le moulin de la Carrière.....	33, 35
Souvenirs d'enfance.....	37
Mort édifiante de Jean-Baptiste Magnan.....	41
Septième génération: mariage de Ernest Magnan et de Marie-Anne Bruneau; leurs enfants, etc.....	44
Mariage de Hormisdas Magnan et de Alice Lemieux, leurs enfants, etc.....	45
Mort de Madame Alice Lemieux, épouse de Hormisdas Magnan.....	46
Mariage de Hormisdas Magnan et de Alice Paquet.....	47
Mariage de Charles-Joseph Magnan et d'Elodie Cloutier; leurs enfants, etc.....	47
Mort de Madame Elodie Cloutier, épouse de Charles-Joseph Magnan.....	49
Mariage de Charles-Joseph Magnan et de Isabelle Tardivel, leurs enfants, etc.....	49
Huitième génération: mariage de Jean-Charles Magnan et de Rachel Genest; leurs enfants, etc.....	51
Mariage de Marie Magnan et d'Alphondor Gagnon, leur enfant.....	52
Mort de Alphondor Gagnon, époux de Marie Magnan.....	53
Mariage de Pierre-Paul Magnan et de Florence Barry.....	53
Mariage de Cécile Magnan et de Joseph Cardinal, leur enfant.....	53
Appendice.—Notes biographiques sur les enfants et petits-enfants de Jean-Baptiste Magnan et d'Adéline Béland.....	55

	PAGES
Ernest Magnan	55
Sœur Marie-Adéline	56
Aristide Magnan, prêtre,	57
Hormisdas Magnan,	58
Charles-Joseph Magnan,	60
Antonio Magnan, prêtre,	63
Jean-Charles Magnan,	63
Aristide Magnan,	64
Pierre-Paul Magnan,	65
Alphonse Magnan,	65
Charles Magnan,	66
Frère Xavier, o.f.m. (Paul-Emile Magnan)	66
Paul Magnan	67
Sœur Sainte-Marie (Marie-Jeanne Magnan)	67
Nos oncles	72
Pierre Magnan et sa famille	72
Cyrille Magnan et sa famille	75
Augustin Magnan et sa famille	77
Amédée Magnan et sa famille	78
Les familles Magnan du diocèse de Joliette	79
Les prêtres descendant des familles Magnan, originaires de Charles- bourg	81
Roch Magnan, prêtre	82
Ulric Magnan, prêtre,	82
Arthur Magnan, prêtre,	82
Henri Magnan, prêtre	82
J.-B.-Euclide Magnan, prêtre	83
R.P. Josaphat Magnan, prêtre, O.M.I.	83
R.P. Prosper Magnan, prêtre, O.M.I.	83
Arcade Magnan, prêtre	83
R.P. Joseph Magnan, prêtre, O.M.I.	84
R. P. Prisque Magnan, prêtre, O.M.I.	84
R.P. Médéric Magnan, prêtre, O.M.I.	84
Prisque-Dieudonné Magnan, prêtre,	85
Familles alliées à la famille Magnan	85
Famille Béland	85
Prêtres appartenant à la famille Béland	87
Famille Bruneau	88
Famille Tardivel	89
Famille Lemieux	90
Famille Paquet	91
Famille Cloutier	92